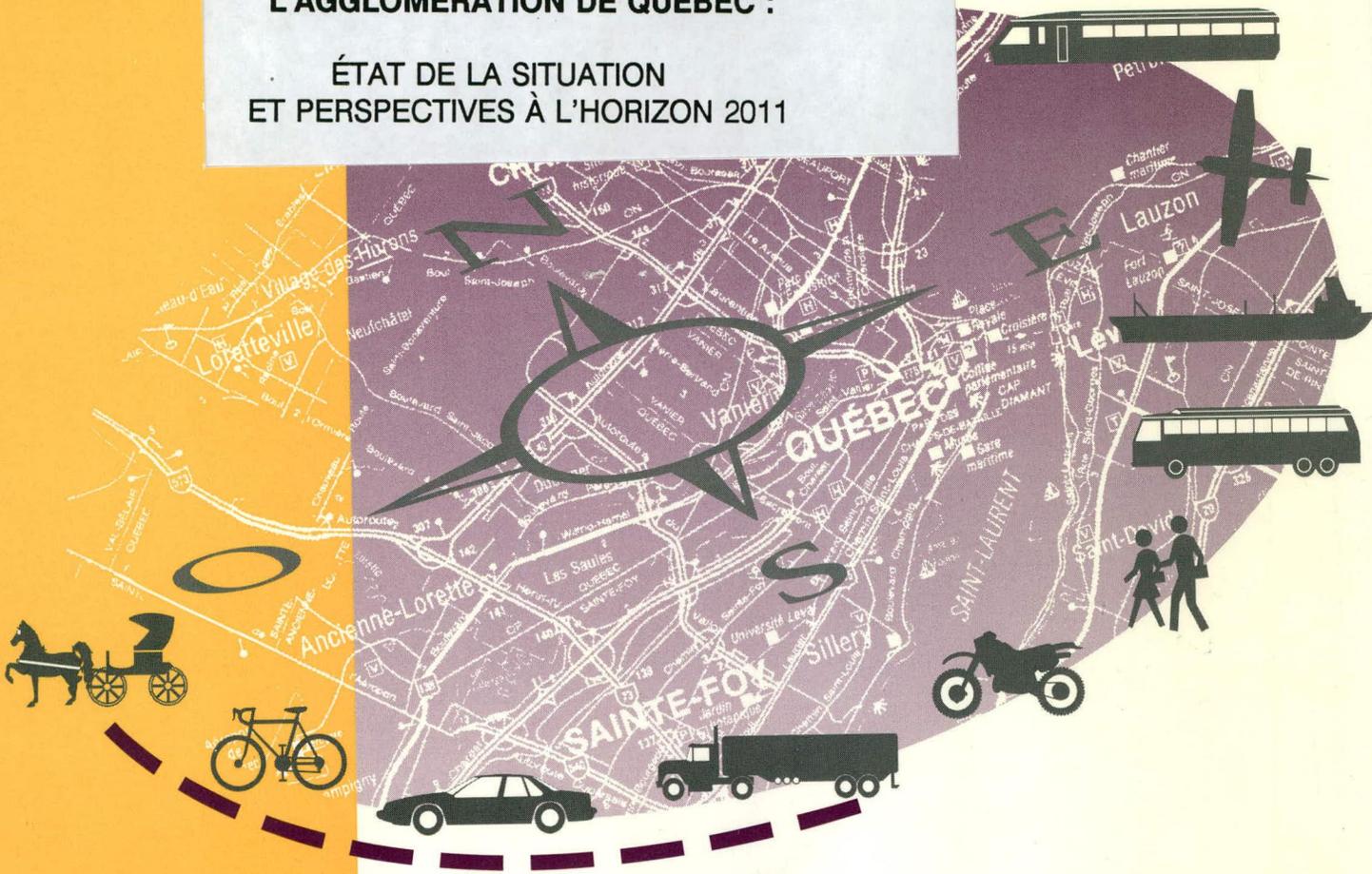




Plan de transport de l'agglomération de Québec

**L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS
L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC :**

**ÉTAT DE LA SITUATION
ET PERSPECTIVES À L'HORIZON 2011**

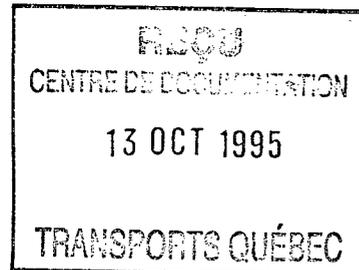


CANQ
TR
PT
CRIT
112

384574

**L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS
L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC :**

**ÉTAT DE LA SITUATION
ET PERSPECTIVES À L'HORIZON 2011**



Direction de la coordination de la recherche
et information en transport
Service statistique et économie en transport

Recherche et rédaction : Yvan Gaudet, économiste
Jean-François Ryan, économiste
Traitement des données : Pierre Tremblay, stagiaire en économie,
l'Université de Sherbrooke

Doc. Gen. Plan

CANQ

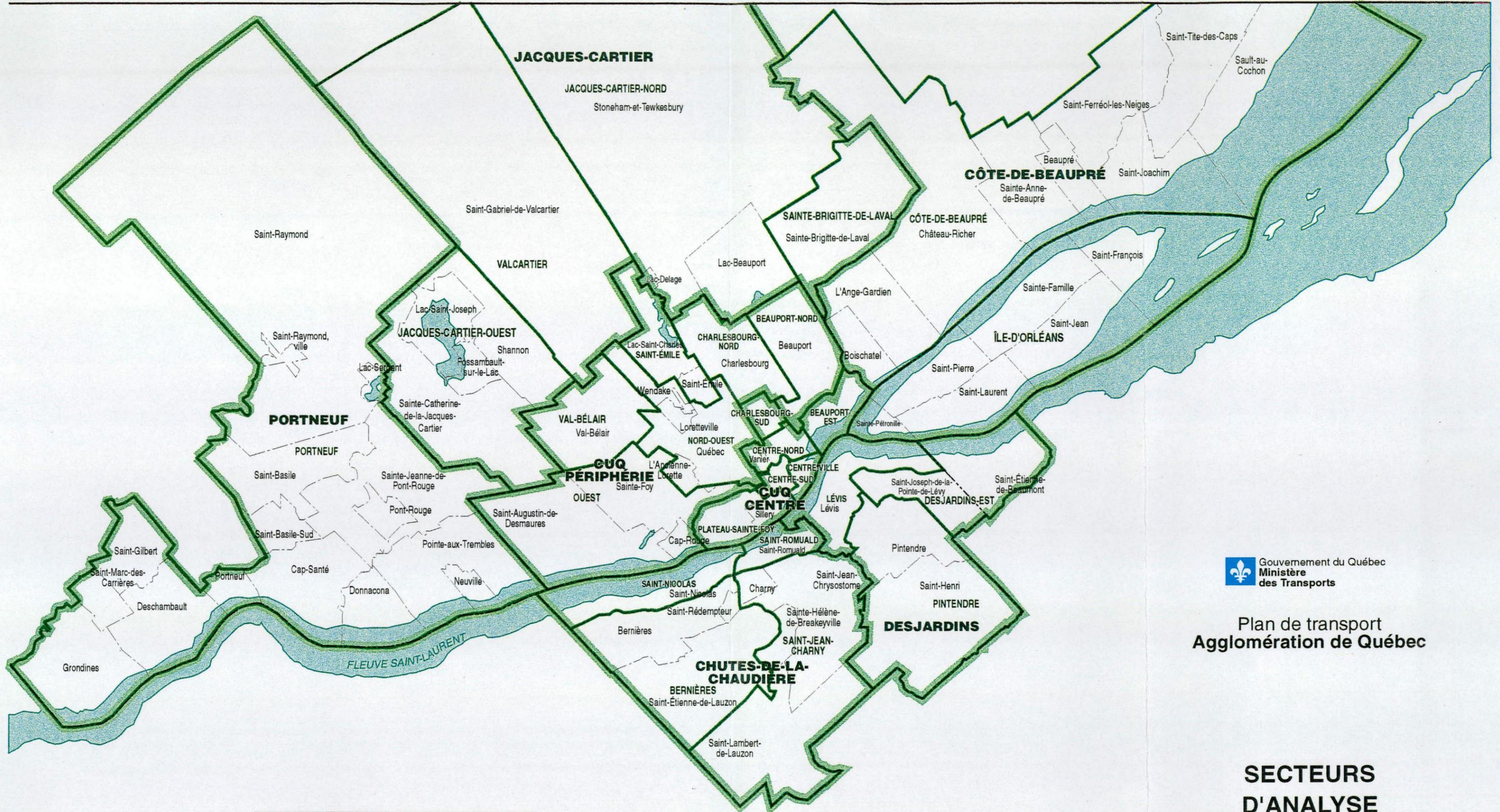
TR

PT

CRIT

112

septembre 1995



- Municipalité régionale de comté (MRC)
- Municipalité
- Secteur d'analyse
- Grand secteur d'analyse

Gouvernement du Québec
Ministère des Transports

Plan de transport
Agglomération de Québec

SECTEURS D'ANALYSE



Service de la cartographie, Septembre 1995

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

R É S U M É

Le document qui suit vise à tracer un portrait du contexte économique régional dans lequel le plan de transport de l'agglomération de Québec sera élaboré. Après une description des sources de données utilisées, on trouve une présentation de l'activité économique selon un découpage basé sur les industries mais aussi géographique (l'accent sur l'aspect géographique s'explique par les besoins spécifiques d'une planification en transport). Une attention particulière est également portée aux personnes sans emploi. Vient ensuite une présentation des tendances lourdes susceptibles de toucher l'agglomération de Québec à moyen et à long terme. Tout cela permet d'en arriver à des prévisions sur la croissance de l'emploi dans l'agglomération d'ici 2011. Voici donc un aperçu des constatations exposées dans le présent document.

L'activité économique sur le territoire

- La forte présence des administrations publiques, des établissements d'enseignement et des industries manufacturières dans la Communauté urbaine de Québec (CUQ) centrale (en particulier dans le Centre-Ville et sur le Plateau-Sainte-Foy) y amène d'importants déplacements pour le travail et les études, durant la semaine, en début de matinée et en fin d'après-midi. Ces déplacements sont le fait non seulement de la population habitant la CUQ centrale mais aussi l'ensemble de l'agglomération. Cet afflux concentré dans le temps est susceptible de causer de la congestion durant les heures de pointe;
- La concentration de centres commerciaux, d'établissements de loisirs, de restauration et d'hébergement dans la CUQ centrale y amène de nombreux mouvements à l'extérieur des heures de pointe habituelles du matin et de la fin d'après-midi, soit, en particulier, le soir et la

fin de semaine. Cette situation est plus marquée dans le Centre-Ville, sur le Plateau-Sainte-Foy et dans le Centre-Nord (Parc de l'Exposition-provinciale, dont le Colisée). La même situation se présente également, mais à un degré moindre, dans les autres secteurs, principalement sur la Côte-de-Beaupré. Il est donc possible d'observer dans ces grands secteurs des périodes d'affluence tant le soir que la fin de semaine;

- Pour leur part, la CUQ périphérique et le grand secteur d'analyse des Chutes-de-la-Chaudière constituent les endroits où on trouve des pôles d'emplois locaux mais dont une part importante des personnes se rendent dans les zones centrales pour le travail, les études, le magasinage, les loisirs, etc.;
- Le grand secteur d'analyse de Desjardins constitue le principal lieu d'emplois sur la Rive-Sud. Il joue, à un degré moindre, le même rôle que la CUQ centrale pour le travail, les études, le magasinage et les loisirs, etc.

Un marché du travail plus difficile d'accès

- Le taux de chômage, qui a connu un accroissement marqué à Québec depuis la récession de 1990, se maintient à des niveaux élevés pour une période dite de reprise; le cycle économique semble présentement être en retard à Québec par rapport à Montréal;
- Le chômage touche particulièrement les jeunes et les personnes les moins formées. Chez les jeunes, le chômage empêche l'accumulation d'expériences de travail nécessaire à l'obtention d'un emploi stable et rémunérateur;
- Les emplois traditionnellement rémunérateurs comme le travail manuel dans le secteur

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

manufacturier, la construction et le transport se font manifestement rares, car les entreprises doivent, pour survivre, alléger leur structure de coût par la sous-traitance et le recours à l'emploi occasionnel ou à temps partiel;

- Le chômage n'est pas réparti uniformément sur le territoire, mais il est fortement concentré dans certaines portions du territoire : les quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur et Limoilou de Québec, la ville de Vanier ainsi que dans la MRC de Portneuf ;
- En ce qui concerne les prestataires de l'aide sociale, on a constaté au cours des dernières années un accroissement de la proportion des ménages aptes au travail et de la scolarité des adultes bénéficiaires.

Les tendances lourdes

La libéralisation des marchés

- L'économie québécoise, à l'instar du reste de la planète, est engagée dans un vaste mouvement de libéralisation de ses échanges internationaux et d'intégration à l'économie mondiale. Des accords viennent encadrer ce processus : accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE), accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT);
- Tout comme pour l'ALE, on devrait assister à un accroissement du commerce entre les pays signataires grâce à l'ALENA et aux nouveaux accords du GATT. Les entreprises de transport (et particulièrement le camionnage) devraient en tirer profit d'autant plus qu'elles ont connu dernièrement une croissance de leur productivité. Il est probable de voir se créer des entreprises ou des regroupements d'entreprises de transport, d'entrepôt et de distribution à l'échelle de l'Amérique du Nord. Au Canada, les secteurs risquant de souffrir de l'ALENA sont ceux qui utilisent une main-d'oeuvre abondante non spécialisée. En particulier, le textile, le vêtement, le cuir et le meuble pourraient connaître des difficultés au

cours des prochaines années. À l'inverse, les secteurs dont la production nécessite une quantité importante de main-d'oeuvre spécialisée et de capital, notamment la production du matériel de transport et des équipements de communication, devraient en bénéficier substantiellement. Ces tendances devraient se manifester plus fortement s'il advenait que l'ALENA soit étendu à d'autres pays des Amériques ou à des pays de l'Asie.

Le Conference Board prévoit à long terme pour le Québec une diminution du taux de chômage à près de 8 % ainsi qu'un taux de croissance moyen du produit intérieur brut, en dollars constants, de 3,1 % d'ici l'an 2010.

Le progrès technologique et la tertiarisation de l'économie

- Le progrès technologique a entraîné un accroissement de la part relative de l'emploi du secteur tertiaire mais un recul de la part du primaire et du secondaire;
- L'accroissement du revenu des ménages a également concouru à une croissance du tertiaire, car, après avoir satisfait leurs besoins de base (nourriture, logement, vêtements), les ménages disposent maintenant d'un surplus qui peut être affecté à des besoins moins essentiels (loisirs et culture, repas au restaurant, voyages, etc.);
- À cause de son rôle de capitale et de toutes les fonctions qui en découlent et de son rôle de métropole de l'est du Québec, l'agglomération de Québec possède une structure économique plus axée vers le tertiaire que le reste de la province;
- L'agglomération de Québec dispose d'atouts pour son développement futur dans le secteur manufacturier grâce à la présence du Parc technologique, de centres de recherche et de l'Université Laval. Néanmoins, il faut demeurer réaliste et prendre conscience du fait que ces nouvelles technologies ne donnent présentement

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

de l'emploi tout au plus qu'à quelques milliers de travailleurs dans le secteur manufacturier;

- Avec la majeure partie de ses investissements en recherche et développement effectués par les milieux universitaires et gouvernementaux, l'agglomération de Québec se qualifie davantage à titre de «pôle scientifique» que de «pôle technologique». Toutefois, à long terme, cela peut constituer un atout certain pour les entreprises de la région qui réussiraient à tirer profit de cette ressource;
- La présence accrue des services dans l'économie entraîne de nombreuses conséquences. Deux faits sont à noter. Premièrement, l'offre de services se fait souvent chez le client ou à domicile, ce qui entraîne des déplacements supplémentaires contrairement au cas des travailleurs du secteur manufacturier et du secteur primaire qui sont toujours dans le même lieu. Deuxièmement, les entreprises de service font généralement moins usage de capital fixe que les entreprises manufacturières ou du secteur primaire; cela rend donc les entreprises de service plus mobiles, leur permettant facilement de se relocaliser au gré de leurs besoins et des contraintes du marché.

Les finances publiques

- Le gouvernement du Québec, tout comme celui du Canada et de nombreux autres pays développés, connaît des déficits budgétaires significatifs depuis de nombreuses années, particulièrement en raison d'une croissance économique moins élevée depuis le début des années 80 et d'une baisse des taux d'intérêt moins prononcée que celle du taux d'inflation. Cela a eu pour conséquence d'augmenter le fardeau de la dette;
- Pour atteindre d'ici quelques années l'équilibre des opérations courantes (c'est-à-dire si l'on exclut les investissements), le Gouvernement du Québec devra maintenir un contrôle serré des revenus et des dépenses de l'État. Afin d'accroître l'efficacité de ses programmes et de mieux répondre aux aspirations des régions, le

Gouvernement du Québec a choisi la voie de la régionalisation.

L'avenir de l'agglomération de Québec

- Des prévisions d'emplois à l'horizon 2011 sont présentées pour chaque secteur d'activité économique. Elles reposent principalement sur une analyse statistique de l'évolution passée et sur les tendances les plus significatives. Un taux de croissance modéré de 2 % du produit intérieur brut, exprimé en dollars constants, est utilisé;
- On prévoit que l'emploi dans l'agglomération de Québec passera, de 1993 à 2011, de 293 250 à 368 550 postes. En nombre absolu, la plus forte croissance sera observée dans la restauration et l'hébergement (16 400 emplois), les services aux entreprises (13 100), le commerce de détail (12 100) et la santé et les services sociaux (9 700);
- La croissance prévue de l'emploi durant cette période atteindra 1,3 %, sur une base annualisée, ce qui est nettement moindre que le taux de 2,3 % enregistré entre 1981 et 1991. Divers facteurs expliquent ce ralentissement de la croissance économique : une croissance démographique plus faible, le vieillissement de la population, les restructurations d'entreprises devant la concurrence internationale ainsi que la réduction de l'importance relative de la taille de l'État.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

T A B L E D E S M A T I È R E S

RÉSUMÉ	iii
LISTE DES TABLEAUX	ix
LISTE DES FIGURES	xi
INTRODUCTION	1
1. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE	1
1.1 Les données utilisées	1
1.1.1 La structure économique	1
1.1.2 Les horaires de travail	2
1.1.3 Les personnes sans emploi	2
1.2 Les secteurs d'activité économique	3
1.2.1 Le secteur primaire	3
1.2.2 Le secteur manufacturier	4
1.2.3 La construction	5
1.2.4 Le transport et l'entreposage	5
1.2.5 Les communications et les services publics	5
1.2.6 Le commerce de gros	5
1.2.7 Le commerce de détail	6
1.2.8 Les institutions financières	6
1.2.9 Les services d'agents d'assurances et les services immobiliers	6
1.2.10 Les services aux entreprises	6
1.2.11 L'administration publique	6
1.2.12 L'éducation	7

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

1.2.13	Les services de santé et les services sociaux	7
1.2.14	L'hébergement et la restauration	7
1.2.15	Les services divers	7
1.3	Les grands secteurs géographiques d'analyse	7
1.3.1	Définitions	7
1.3.2	Un portrait statistique des grands secteurs	8
1.4	Les horaires de travail	11
1.5	Les caractéristiques des personnes sans emploi	12
1.5.1	Le phénomène du chômage	12
1.5.2	Les prestataires de l'assurance chômage	13
1.5.3	Les prestataires de l'aide sociale	15
1.5.4	Quelques constatations sur les personnes sans emploi	20
2.	LES TENDANCES LOURDES	20
2.1	La libéralisation des échanges commerciaux et la concurrence internationale	20
2.1.1	Les négociations du GATT	20
2.1.2	L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) ...	21
2.1.3	L'accord de libre-échange nord-américain (ALENA)	21
2.2.2	Le transfert vers l'industrie : les atouts de la région de Québec	24
2.3	La tertiarisation de l'économie	26
2.3.1	Le Québec	26
2.3.2	L'agglomération de Québec	28
2.4	Le vieillissement de la population	28
2.5	Les finances publiques : leur incidence sur l'agglomération de Québec .	29
2.6	Les perspectives économiques pour le Québec	30

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

2.7	Observations sur les tendances lourdes	32
3.	L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC	32
3.1	Une analyse statistique	32
3.2	Les tendances et l'évolution par industries	33
3.3	Des réserves à l'égard des prévisions d'emplois	40
3.4	Une comparaison entre la croissance récente des emplois et celle qui est prévue	40
3.4.1	Des explications, par catégories d'activité, sur les écarts entre l'évolution historique de l'emploi et les prévisions 1993-2011	42
3.5	Des comparaisons avec d'autres études	43
3.5.1	Les déplacements pour le travail	44
3.5.2	Les prévisions démographiques	44
3.6	Conclusion	45
	NOTES	47
	BIBLIOGRAPHIE	48
ANNEXE 1	L'emploi par secteurs d'activité et par secteurs d'analyse	50
ANNEXE 2	L'emploi par secteurs d'activité et par grands secteurs d'analyse	58
ANNEXE 3	Les prestataires de l'assurance chômage selon le groupe professionnel et les études	62
ANNEXE 4	Les coefficients de régression : les heures-personnes payées du secteur manufacturier	70
ANNEXE 5	Les coefficients de régression : l'emploi dans le secteur des services	72

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L I S T E D E S T A B L E A U X

Tableau 1	Répartition de l'emploi selon le secteur d'analyse	3
Tableau 2	Grands secteurs et secteurs d'activité économique	8
Tableau 3	Prestataires de l'assurance chômage, selon l'âge et le sexe, novembre 1993	14
Tableau 4	Caractéristiques socio-économiques des prestataires de l'aide sociale, ensemble des MRC et CUQ	16
Tableau 5	Part des prestataires de l'aide sociale par rapport à la population totale selon chaque MRC du territoire du plan de transport de l'agglomération de Québec	18
Tableau 6	Part des prestataires de l'aide sociale par rapport à la population totale selon les municipalités de la CUQ	19
Tableau 7	Dépenses de recherche-développement intra-muros des entreprises selon la région administrative, 1991	23
Tableau 8	Estimations des dépenses intérieures de recherche-développement selon le secteur et selon la région (DIRD régionale), 1991-1992 ...	23
Tableau 9	Situation des centres de recherche publics à vocation industrielle dans le territoire de l'agglomération de Québec	25
Tableau 10	Population active selon le secteur d'activité, pour le Québec, 1951-1991	27
Tableau 11	Évolution de la situation financière du gouvernement du Québec ..	30
Tableau 12	Principaux indicateurs économiques pour le Québec	31
Tableau 13	Coefficients de régression pour l'évolution de l'emploi dans l'ensemble du Québec	33
Tableau 14	Tendances et évolution selon l'industrie, pour l'agglomération de Québec	34
Tableau 15	Évolution prévue du nombre d'emplois selon le secteur industriel, de 1993 à 2011	39

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 16	Évolution de la population active selon la catégorie d'activité économique dans la RMR de Québec, de 1981 à 1991 (en nombre et en pourcentage)	41
Tableau 17	Prévisions de l'évolution de l'emploi sur le territoire du plan de transport de l'agglomération de Québec, de 1993 à 2011 (en nombre et en pourcentage)	42

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L I S T E D E S F I G U R E S

Figure 1.1	Répartition de l'emploi dans l'agglomération de Québec à l'intérieur de la CUQ.	9
Figure 1.2	Répartition de l'emploi dans l'agglomération de Québec à l'extérieur de la CUQ.	10
Figure 1.3	Taux de chômage : comparaison entre la RMR de Montréal et de Québec	13

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

INTRODUCTION

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la réalisation du plan de transport de l'agglomération de Québec. Elle vise à établir les facteurs économiques susceptibles de faire évoluer la demande de transport des personnes et des marchandises à l'horizon 2011.

L'étude comporte une description de la structure industrielle régionale et un examen des tendances lourdes qui conditionnent présentement la demande de transport et qui sont susceptibles de la faire évoluer. Par ailleurs, puisqu'une proportion importante de la population adulte est sans emploi, on ne peut ignorer cette dimension. Il faut donc s'arrêter sur les caractéristiques de cette population afin d'estimer dans quelle mesure le sous-emploi est tout simplement de nature conjoncturelle ou structurelle. Dans un cas comme dans l'autre, l'évolution de la demande de transport en subira grandement l'influence.

Avant d'aller plus loin dans l'analyse de la situation, une description des données utilisées ainsi que les réserves qui s'imposent à leur égard seront présentées.

1. L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SUR LE TERRITOIRE

1.1 Les données utilisées

1.1.1 La structure économique

Lorsqu'il s'agit de présenter le plus fidèlement possible la distribution géographique des emplois, diverses sources de données s'offrent au chercheur :

- Les données du recensement du Canada de 1991 précisent la municipalité où travaille une personne mais non la localisation exacte. Par ailleurs, on peut s'attendre que nombre de répondants au recensement indiquent comme lieu de travail le nom de la ville principale de la région métropolitaine de recensement (RMR) (ex. : Québec) plutôt que le nom de la subdivision où ils travaillent (ex. : Vanier);

- Les données de l'enquête sur la population active réalisée mensuellement par Statistique Canada peuvent fournir des renseignements intéressants sur l'emploi dans une région métropolitaine particulière, mais elles ne permettent pas de situer géographiquement l'emploi selon chaque industrie sur le territoire;
- Bien des organismes municipaux et régionaux de promotion économique publient parfois des données sur l'emploi sur leur territoire, mais ils se limitent généralement aux grandes entreprises du secteur manufacturier;
- Le ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie du Québec publie des bilans statistiques régionaux. Cependant, les données publiées sont d'ordre général et ne sont pas présentées de façon suffisamment fine sur le plan géographique pour les besoins du plan de transport de l'agglomération de Québec.

Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de retenir les données sur l'emploi compilées par le réseau des centres d'emploi du Canada qui nous paraissent les meilleures compte tenu des objectifs visés par la présente étude. D'ailleurs, des données analogues ont été utilisées pour une étude économique dans le cadre du plan de transport de l'agglomération de Montréal. Ainsi, les données obtenues des centres d'emploi du Canada (ministère fédéral du Développement des ressources humaines), portant généralement sur 1993, constituent un recensement de 9 000 établissements comptant au moins cinq employés présents dans l'agglomération de Québec. Le fichier contient le nom, l'adresse, le nombre d'employés et le type d'activité économique de l'entreprise.

Certaines réserves s'imposent toutefois :

- le fichier n'est pas exhaustif : certains établissements n'y figurent pas;
- le nombre d'employés est approximatif;
- on ne sait pas quelle est la proportion de travailleurs à temps plein;

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

- le nombre d'employés peut varier selon le moment de l'année;
- le nombre d'employés mentionné peut inclure, particulièrement dans le cas des sièges sociaux, non seulement ceux qui travaillent à l'adresse indiquée mais également tous les autres employés;
- des entreprises ont été créées et d'autres ont fermé leurs portes depuis la constitution du fichier.

Pour s'assurer de la validité des données, une série de vérifications approfondies ont dû être effectuées. Ainsi, à un échantillon de 300 entreprises, dont toutes celles qui comptent au moins 500 employés, un questionnaire a été soumis par téléphone ou par télécopieur, au cours des mois de mai et de juin 1994. Il s'agissait de vérifier l'exactitude du nombre d'employés, le pourcentage de personnes travaillant à temps partiel, du lundi au vendredi, etc. Dans l'ensemble, on a obtenu une très bonne collaboration de ces entreprises.

Outre l'enquête téléphonique, on a également procédé, pour l'ensemble des entreprises, à un examen minutieux de la concordance des adresses, des codes postaux, des secteurs de recensement ainsi que des secteurs d'analyse. Certaines erreurs peuvent subsister, malgré ces vérifications, mais elles devraient se contrebalancer et donc ne pas nuire à la validité globale de notre étude. Évidemment, plus on désagrège, plus le risque d'erreurs s'accroît.

Pour compléter cette banque de données, on a obtenu du Secrétariat à la capitale un fichier contenant la liste de toutes les adresses des édifices abritant des fonctionnaires du gouvernement du Québec sur le territoire de la CUQ ainsi que le nombre d'employés visés. On a ainsi remplacé dans notre banque de données l'information sur les employés de la fonction publique québécoise travaillant dans la CUQ (territoire approximatif) par celles du Secrétariat à la capitale. De même, on a mis à jour et utilisé les données contenues dans un rapport de ce secrétariat pour répartir sur le plan géographique les données relatives à

l'emploi dans les commissions scolaires sur le territoire de la CUQ (territoire augmenté de la MRC de L'Île-d'Orléans) ainsi que pour les employés de la ville de Québec.

1.1.2 Les horaires de travail

Pour faire le lien entre l'activité de transport et l'activité économique, il ne suffit pas seulement de connaître l'endroit où les gens travaillent, mais il faut également savoir à quel moment de la journée ou de la semaine ils s'y rendent. En effet, l'ajout de véhicules supplémentaires sur la route n'a pas du tout le même effet selon que l'on est à l'heure de pointe ou au milieu de la nuit. Parallèlement à l'enquête sur la population active de novembre 1991, Statistique Canada a mené une enquête sur les horaires et les conditions de travail. Les résultats de cette enquête ont paru dans la publication de Statistique Canada L'emploi et le revenu en perspective (1994) à l'intérieur de deux articles sur le sujet : «Le travail de 9 à 5» et «Le travail de fin de semaine». Bien que ces données aient été recueillies à l'échelle canadienne, il apparaît raisonnable de les utiliser pour l'agglomération de Québec.

1.1.3 Les personnes sans emploi

Chaque mois, Statistique Canada estime à l'aide de l'enquête sur la population active le taux de chômage. Il s'agit du nombre de personnes à la recherche d'un emploi divisé par la population active (c'est-à-dire les personnes qui travaillent et celles qui sont à la recherche d'un emploi). Des estimations sont disponibles pour le Canada, les provinces, les régions métropolitaines et les régions économiques.

Comme dans toute enquête basée sur un échantillon, on perd de la précision dans les données à mesure qu'elles sont désagrégées. Par ailleurs, toute personne sans emploi et qui a renoncé à se chercher un emploi est exclue du calcul du taux de chômage. Comme le phénomène de découragement s'accroît en récession, le taux réel de chômage excède alors le taux officiel. De plus, les personnes qui travaillent involontairement à temps partiel et celles qui acceptent un emploi

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

pour lequel elles sont surqualifiées ne sont pas comptées parmi les chômeurs.

Pour avoir une image plus précise des personnes sans emploi dans l'agglomération de Québec, on a considéré des données statistiques concernant les prestataires de l'assurance chômage et de l'aide sociale.

Des données sur les prestataires de l'assurance chômage ont été obtenues du ministère fédéral du Développement des ressources humaines pour les différents centres d'emploi desservant l'agglomération de Québec. Il s'agit de données classées selon l'âge, le sexe et la profession du prestataire. Le découpage géographique du territoire, selon les CEC, est évidemment différent de celui des secteurs d'analyse de notre étude. Par ailleurs, les données sélectionnées portent sur un seul mois, soit novembre 1993; ces données sont toutefois sujettes à des fluctuations saisonnières pouvant, dans certains cas, être importantes pour certaines catégories de professions et d'industries. Il faut également noter qu'une personne peut recevoir des prestations d'assurance chômage en raison d'une maladie, d'un congé de maternité, de la poursuite d'études, etc., ce qui n'en fait pas une personne en chômage au sens usuel.

Les données qui ont été utilisées pour tracer un portrait des prestataires de l'aide sociale sur le territoire du plan de transport de l'agglomération de Québec ont été fournies par la Direction de l'évaluation et de la statistique du ministère de la Sécurité du revenu. Cependant, comme ces données ne sont disponibles que par municipalités et MRC, il n'a pas été possible de faire une juxtaposition exacte avec les secteurs d'analyse du plan de transport. Par ailleurs, les données portent sur les années 1990, 1992 et 1993 pour le même mois, à savoir juillet, afin d'éviter les fluctuations saisonnières.

1.2 Les secteurs d'activité économique

Selon la banque de données construite à partir des données des centres d'emploi, on recense plus de 293 250 emplois dans l'agglomération de Québec (voir annexe 1). De ce total, voici la part relative

occupée par les principaux secteurs d'analyse (tableau 1) :

Tableau 1 Répartition de l'emploi
selon le secteur d'analyse

Secteur d'analyse	(%)
Plateau-Sainte-Foy	19,2
Centre-Ville	15,4
Nord-Ouest	12,5
Centre-Nord	10,1
Centre-Sud	8,0
Ouest	6,3
Lévis	5,1
Autres	23,4
TOTAL	100,0

Source : Banque de données produite par les centres d'emploi du Canada (Développement des ressources humaines Canada).

Comme on le constate, le Plateau-Sainte-Foy constitue le principal pôle d'emploi de l'agglomération de Québec. Néanmoins, il faut aussi noter que ce secteur comprend une superficie bien supérieure à celle des autres secteurs centraux. Ainsi, le Centre-Ville, bien qu'il compte un peu moins d'emplois, présente une densité d'emplois au kilomètre carré bien supérieure à celle du Plateau-Sainte-Foy.

1.2.1 Le secteur primaire

Le secteur primaire regroupe l'agriculture, les mines et carrières et l'exploitation forestière. À cause de la nature de ces activités, on les trouve généralement hors des centres urbains. Effectivement, pour les centres d'emploi du Canada (CEC) visés, on ne recense que 2 480 travailleurs, principalement dans le Nord-Ouest, Portneuf et l'île d'Orléans. Il faut toutefois rappeler que ces données n'incluent pas les nombreuses entreprises, particulièrement agricoles, comptant moins de cinq employés. Néanmoins, puisque ce secteur est situé en périphérie de l'agglomération, l'activité qu'il engendre touche moins le centre de l'agglomération.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

1.2.2 Le secteur manufacturier

Les aliments, les boissons et le tabac

L'industrie des aliments, des boissons et du tabac compte un peu plus de 4 700 employés (1,6 % du total) dans l'agglomération de Québec. On trouve une concentration particulière dans l'Ouest (Biscuits Leclerc)¹, Saint-Romuald (Aliments Martel) et le Centre-Nord (Natreil et Bilopage). Il s'agit de la deuxième industrie manufacturière en importance en fait d'emplois : elle regroupe 18,5 % des emplois.

Le caoutchouc et le plastique

L'industrie du caoutchouc et du plastique est peu présente dans l'agglomération de Québec; elle ne compte que 600 travailleurs, soit 0,2 % de l'emploi total de l'agglomération ou 2,4 % de l'emploi du secteur manufacturier. Trois concentrations particulières sont à souligner, soit le Centre-Sud (Good Year), Lévis (PH Tech) et Saint-Romuald (Frig O Seal).

Le cuir, le textile et le vêtement

L'industrie du cuir, du textile et du vêtement subit depuis nombre d'années une importante concurrence internationale, en particulier en provenance de l'Asie. Dans l'agglomération de Québec, on y trouve environ 2 000 travailleurs, soit 0,7 % du total de l'agglomération (ou 7,9 % du secteur manufacturier). Ces emplois sont concentrés dans le Nord-Ouest (Chaussures Régence), le Centre-Nord (Canadelle et Grenico) et à Saint-Émile (Alfred Cloutier).

Le bois et les meubles

L'industrie du bois et des meubles compte 2 370 travailleurs dans l'agglomération de Québec, soit 0,8 % du total ou 9,4 % du secteur manufacturier. L'emploi se retrouve principalement dans l'Ouest, Bernières et Beauport-Nord (Hoplab).

Le papier et l'imprimerie

L'industrie du papier et de l'imprimerie constitue le principal employeur manufacturier (23,8 %) à Québec; elle emploie 6 040 travailleurs, soit 2,1 % du total de l'agglomération. Près de 1 950 personnes travaillent dans le Centre-Nord (Daishowa, Journal de Québec); une concentration significative se trouve aussi dans Portneuf (Domtar, Ford J. et cie) et le Nord-Ouest.

Les métaux et les produits métalliques

La transformation de métaux et la fabrication de produits métalliques emploient 3 140 travailleurs dans l'agglomération de Québec, soit 12,4 % du secteur manufacturier ou 1,1 % de l'agglomération. On trouve trois principaux pôles d'emploi, soit le Nord-Ouest (Entreprises Julien, Quali-Métal), Portneuf (Lauralco) et l'Ouest.

Le matériel de transport et la machinerie

L'industrie du matériel de transport et de la machinerie est une importante composante du secteur manufacturier dans l'agglomération de Québec puisque 1 820 personnes y travaillent, soit 7,2 % des effectifs. Cela représente 0,6 % du total de l'emploi de l'agglomération. Il faut noter une concentration d'emplois à Lévis où se situe le chantier naval MIL-Davie. Viennent ensuite le Centre-Sud (S. Huot) et le Nord-Ouest.

Les produits électriques et électroniques

L'industrie des produits électriques et électroniques est peu présente dans l'agglomération de Québec avec un peu moins de 1 500 emplois, soit 5,8 % du secteur manufacturier ou 0,5 % du total de l'agglomération. Trois pôles d'emplois sont à souligner, soit le Nord-Ouest (Asea Brown Boveri), l'Ouest (Gentec et Lab-Volt) et le Centre-Nord (Exfo ingénierie).

Les produits minéraux non métalliques

Dans l'industrie des produits minéraux non métalliques, on regroupe la fabrication de ciment, de béton, de verre, etc. On n'y trouve que 1 425

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

employés dans l'agglomération de Québec, soit 0,5 % du total ou 5,6 % du secteur manufacturier. Trois pôles d'emplois importants sont à souligner, soit l'Ouest (Glaverbec), Beauport-Est (Ciment Saint-Laurent) et Portneuf (Ciment-Québec).

Le pétrole et le charbon

L'industrie du pétrole et du charbon est la moins importante dans l'agglomération de Québec sur le chapitre de l'emploi dans le secteur manufacturier avec 360 emplois, soit 1,4 % des effectifs. Par rapport à l'emploi total dans l'agglomération de Québec, cette industrie ne compte que pour 0,1 %. Seul Saint-Romuald affiche un nombre important d'emplois à cause de la présence de la raffinerie d'Ultramar.

Les produits chimiques

L'industrie des produits chimiques se situe à l'avant-dernier rang de l'emploi dans le secteur manufacturier, avec 580 emplois, soit 2,3 % du total. Par rapport à l'emploi global dans l'agglomération de Québec, cette industrie ne compte que pour 0,2 %. L'Ouest (Produits de défense SNC) constitue le principal pôle, tandis que Beauport-Est regroupe une centaine de travailleurs grâce, principalement, à la présence de Sico.

Le secteur manufacturier-divers

On rassemble, sous l'appellation «secteur manufacturier-divers», une foule d'activités dont la fabrication de matériel scientifique et professionnel, d'articles de sport, de jouets, la bijouterie et l'orfèvrerie. Cette industrie donne de l'emploi à 830 travailleurs dans l'agglomération de Québec, soit 3,3 % du secteur manufacturier ou 0,3 % de l'emploi total. Seul le Nord-Ouest (Bomen) compte une concentration notable de travailleurs, avec près de 370 personnes.

1.2.3 La construction

L'industrie de la construction a une caractéristique particulière, soit le fait que la main-d'œuvre travaille en général sur le terrain et non à l'adresse de l'établissement. Dans l'agglomération

de Québec, près de 12 940 personnes travaillent dans cette industrie, soit 4,4 % du total. Cinq pôles se distinguent, soit le Nord-Ouest, le Centre-Nord, l'Ouest, Beauport-Nord et Beauport-Est. Le caractère saisonnier de cette activité est également à souligner.

1.2.4 Le transport et l'entreposage

Plus de 7 480 personnes travaillent dans l'agglomération de Québec dans le transport et l'entreposage, soit 2,6 % du total. Trois pôles majeurs se distinguent, soit le Nord-Ouest (Cabano, Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ)), le Centre-Ville, où sont situés le port et la Garde côtière, et l'Ouest (aéroport).

1.2.5 Les communications et les services publics

L'industrie des communications et des services publics occupe plus de 5 920 travailleurs dans l'agglomération de Québec, soit 2,0 % du total. Près de la moitié de ceux-ci se trouvent dans le Nord-Ouest (Bell Canada, Hydro-Québec et Vidéotron). Le Plateau-Sainte-Foy compte également un nombre important de travailleurs de cette industrie (Bell Canada, Radio-Canada, Télé-4). À cause de la nature de leur travail, une bonne part des travailleurs des services publics sont appelés à se déplacer sur l'ensemble du territoire.

1.2.6 Le commerce de gros

En raison de la nature de leurs activités, les établissements de l'industrie du commerce de gros ont tendance à se regrouper près des infrastructures de transport et là où il est possible de construire des entrepôts de grande dimension. Ainsi, les 11 800 travailleurs de cette industrie, soit 4,0 % du total, se concentrent principalement dans le Nord-Ouest (Métro-Richelieu, Hudon-Daudelin, Marchands Unis, Molson), l'Ouest et le Centre-Nord (Provigo, Produits Quatre-Étoiles).

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

1.2.7 *Le commerce de détail*

De par sa nature même, l'industrie du commerce de détail doit se localiser de façon à être le plus accessible possible. On peut ainsi songer aux principaux pôles d'emplois connus de même qu'aux sites à proximité des autoroutes. Pour les 32 900 personnes dans l'agglomération de Québec qui travaillent dans cette industrie (11,2 % du total), on trouve trois concentrations d'importance : le Plateau-Sainte-Foy (Place Laurier et Place Sainte-Foy), le Nord-Ouest (Galeries de la Capitale), le Centre-Nord (Place Fleur-de-Lys), tandis que le reste est étalé sur tout le territoire.

1.2.8 *Les institutions financières*

L'ensemble du territoire de l'agglomération de Québec est bien desservi par les institutions financières, outre qu'il compte plusieurs sièges sociaux. Près de 12 900 travailleurs (4,4 % du total) se trouvent dans cette industrie. Trois pôles ressortent, soit le Plateau-Sainte-Foy (L'Industrielle-Alliance, SSQ-Vie, Union Canadienne, caisses populaires), Lévis (Mouvement Desjardins) et le Centre-Ville (La Laurentienne-Vie, M.F.Q.-Vie, La Capitale).

1.2.9 *Les services d'agents d'assurances et les services immobiliers*

Un peu plus de 3 050 personnes oeuvrent dans les services d'agents d'assurances et les services immobiliers (1 % du total). À cause de la nature de ces services, on trouve ces personnes sur tout le territoire. Néanmoins, on observe une importante concentration sur le Plateau-Sainte-Foy (un tiers du total) ainsi que dans le Centre-Ville et dans le Nord-Ouest.

1.2.10 *Les services aux entreprises*

L'industrie des services aux entreprises regroupe une foule d'activités professionnelles (droit, génie, informatique, comptabilité, publicité, sécurité, placement, etc.) qui ont eu par le passé tendance à vouloir se regrouper près des entreprises qu'elles desservent. Cela a amené une

concentration de ces activités au centre-ville dans nombre de grandes agglomérations nord-américaines. Néanmoins, à cause du coût élevé des espaces au centre-ville et des nouveautés dans le domaine de l'informatique et des télécommunications, on a pu assister en maints endroits à une déconcentration de ces activités. Sur ce chapitre, la situation de Québec est particulière, car la déconcentration de ces activités y est importante, c'est-à-dire que la part du Centre-Ville n'est pas très élevée. Cela peut s'expliquer par le fait qu'on y rencontre une forte concentration d'organismes publics qui ont moins recours à ce genre de services car ils sont généralement autosuffisants. De plus, très peu de sièges sociaux d'entreprises privées importantes sont présents dans le Centre-Ville de Québec.

Des 18 250 employés (6,2 % du total), la grande majorité se situe dans les quatre principaux pôles d'activité, soit le Plateau-Sainte-Foy (Roche, DMR, Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ)), le Nord-Ouest (Groupe CGI, Consultants BPR), le Centre-Ville et l'Ouest (Sécurité et protection Sec-Pro). Il faut toutefois noter que, dans le cas des entreprises de services de sécurité et des agences de placement, la répartition géographique selon l'entreprise n'a que peu de signification car les employés sont appelés à travailler sur le terrain.

1.2.11 *L'administration publique*

L'administration publique comprend principalement les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que les municipalités. Évidemment, le rôle de capitale de Québec y amène une concentration particulière de ce domaine. Ainsi, près de 54 000 personnes, soit 18,4 % du total, travaillent dans ce domaine, ce qui le classe au premier rang dans l'agglomération. Le pôle majeur est bien sûr le Centre-Ville (Colline parlementaire) avec un peu plus de 40 % du total de l'administration publique. Suivent par ordre d'importance le Plateau-Sainte-Foy, Valcartier (base militaire et centre de recherche) et le Centre-Sud.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

1.2.12 L'éducation

Plus de 27 900 personnes occupent un emploi dans le domaine de l'éducation dans l'agglomération de Québec; il s'agit donc de 9,5 % du total. À lui seul, le Plateau-Sainte-Foy compte pour 42 % du total en raison principalement de la présence de l'Université Laval et du Cégep de Sainte-Foy. Pour le reste, les effectifs sont répartis sur l'ensemble du territoire sans concentration prédominante, sauf pour le Nord-Ouest (écoles primaires et secondaires) et le Centre-Sud (Cégep François-Xavier Garneau).

1.2.13 Les services de santé et les services sociaux

Après l'administration publique, les services de santé et les services sociaux se classent au deuxième rang dans l'agglomération de Québec pour ce qui est des effectifs, soit 37 500 personnes ou 12,7 % du total. On trouve une concentration particulière des effectifs dans le Centre-Nord (hôpital de l'Enfant-Jésus, hôpital Saint-François d'Assise), le Plateau-Sainte-Foy (Centre hospitalier de l'Université Laval (CHUL), hôpital Laval), le Centre-Sud (hôpital du Saint-Sacrement, hôpital général de Québec), Beauport-Est (hôpital Robert-Giffard) et le Centre-Ville (hôpital l'Hôtel-Dieu de Québec).

1.2.14 L'hébergement et la restauration

Par son rôle de capitale et de centre touristique majeur, l'agglomération de Québec possède une industrie de l'hébergement et de la restauration bien développée. En fait, 26 500 personnes (ou 9,0 % du total) y trouvent leur emploi, bien souvent à temps partiel et pour une partie de l'année seulement. Le Centre-Ville (hôtels Château Frontenac, Hilton, Radisson, Loews Le Concorde) compte à lui seul pour près du quart de ce nombre. Le Plateau-Sainte-Foy, avec ses centres commerciaux et sa situation géographique à l'entrée de la ville, se classe au deuxième rang. Le secteur Nord-Ouest occupe également une place importante avec ses nombreux motels, hôtels et restaurants.

1.2.15 Les services divers

Par services divers, on désigne une foule d'activités hétérogènes : la location de machines, de matériel, d'automobiles et de camions, les parcs de stationnement, les agences de voyages, les activités de loisirs, les salons funéraires, les associations, etc. Près de 14 250 personnes (ou 4,9 % du total) travaillent dans ce type d'entreprises, réparties sur l'ensemble du territoire. Les principaux secteurs de localisation sont le Centre-Ville (Grand Théâtre, théâtre Le Capitole), le Plateau-Sainte-Foy (diocèse de Québec, salle Albert-Rousseau) et le Centre-Nord (Parc de l'Exposition-provinciale, buanderie Partagec).

1.3 Les grands secteurs géographiques d'analyse

1.3.1 Définitions

Alors que dans la section 1.2 on présentait pour chaque industrie sa distribution géographique sur le territoire à l'étude, on adopte ici l'approche inverse, c'est-à-dire que, pour chaque grand secteur géographique d'analyse, apparaissent les principales caractéristiques de l'activité économique qui s'y déroule. Pour simplifier le tout, on a dû procéder à un regroupement synthétique de l'information. Ainsi, la carte illustre les secteurs qui ont été regroupés pour former les grands secteurs d'analyse :

De même, les secteurs d'activité économique ont aussi été regroupés en grands secteurs d'activité économique (voir tableau 2).

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 2 Grands secteurs et secteurs d'activité économique

Grand secteur	Secteur d'activité économique
Primaire	Primaire
Secondaire	Manufacturier et construction
Transport, communications et services publics	Transport et entreposage, communications et services publics
Commerce	Commerce de gros et commerce de détail
Public et parapublic	Administration publique, éducation, services de santé et services sociaux
Autres services	Institutions financières, agents d'assurances et services immobiliers, services aux entreprises, hébergement et restauration ainsi que services divers

1.3.2 Un portrait statistique des grands secteurs d'analyse

À eux seuls, le centre et la périphérie de la CUQ rassemblent pour 83 % des emplois de l'agglomération de Québec avec respectivement 176 700 et 66 600 emplois (voir annexe 2). Viennent ensuite, loin derrière, le grand secteur d'analyse de Desjardins avec 6 % des emplois, pour un total de 17 200, puis les autres à un niveau relativement semblable. En effet, le grand secteur d'analyse des Chutes-de-la-Chaudière compte pour 4 % de l'ensemble avec 10 900 emplois, celui de la Jacques-Cartier en occupe 3 % avec 9 000 emplois, celui de Portneuf suit à 2 % (6 500 emplois) et, enfin, celui de La Côte-de-Beaupré compte pour 2 % (6 400 emplois).

La CUQ centre

C'est le grand secteur public et parapublic qui constitue l'employeur principal du grand secteur d'analyse désigné «CUQ centre», puisque près d'un emploi sur deux y est relié directement avec 90 600 employés sur un total de 176 700 (figure 1.1). Viennent ensuite les «autres services» avec plus

d'un emploi sur quatre (47 000); de ce nombre, 17 100 emplois sont liés au secteur de l'hébergement et de la restauration. Par la suite vient au troisième rang le commerce avec 21 600 emplois, soit un sur huit, puis le secteur secondaire qui comprend 12 700 emplois, soit un sur quatorze. Le grand secteur du transport, des communications et des services publics occupe une part relativement faible avec 4 300 emplois, tandis que le secteur primaire vient au dernier rang avec 400 emplois recensés dans notre banque de données.

La CUQ périphérie

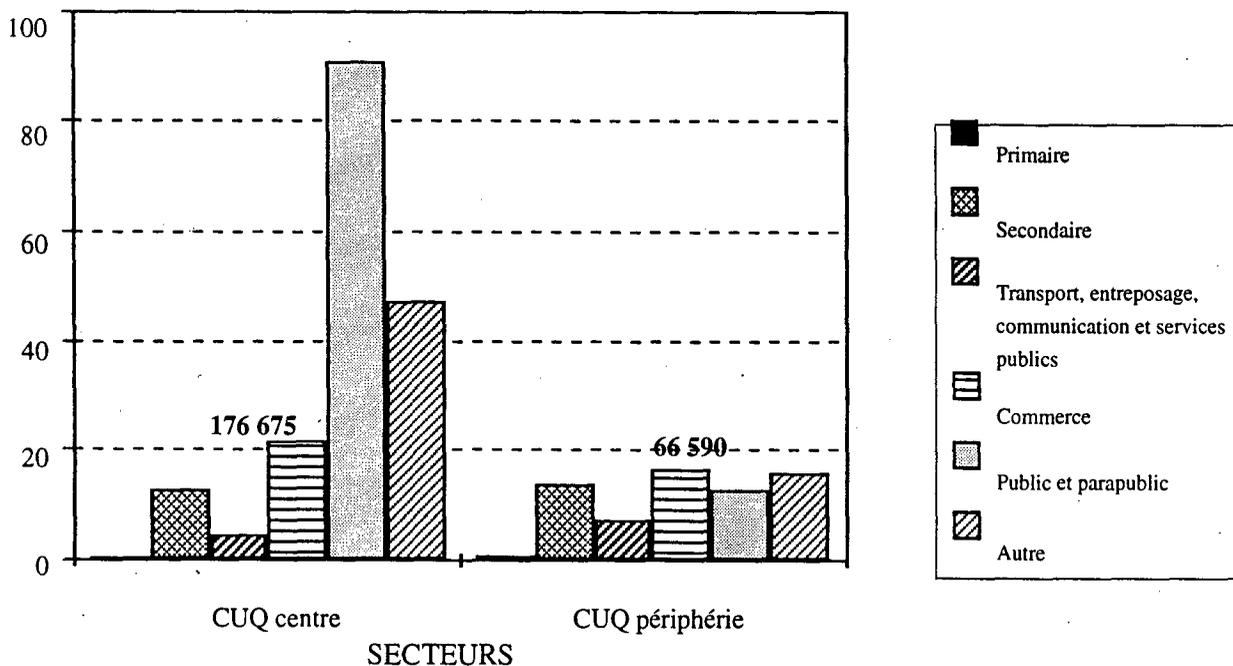
Le commerce constitue le principal employeur du grand secteur d'analyse «CUQ périphérie» avec 16 450 emplois sur un total de 66 600, soit près de 25 %. Tout juste derrière avec 15 800 emplois, ou 24 % du total, viennent les «autres services» où l'hébergement et la restauration rassemblent 5 000 emplois. Le grand secteur secondaire y occupe une part relativement importante avec 13 800 emplois, ou 21 % du total, un nombre légèrement supérieur à celui du grand secteur public et parapublic qui y compte 12 600 emplois, soit 19 % du total. Le grand secteur du transport, des communications et

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

des services publics y est relativement plus important que dans la partie centrale de la CUQ avec 7 000 emplois, soit 11 % du total. Enfin le primaire vient au dernier rang avec 800 emplois.

Figure 1.1 Répartition de l'emploi dans l'agglomération de Québec à l'intérieur de la CUQ

Employés (en milliers)



Sources: Développement des ressources humaines Canada.

Compilations du Service statistique et économie en transport, ministère des Transports du Québec.

Note: voir le texte pour une définition plus précise des secteurs géographiques et d'activités.

Les Chutes-de-la-Chaudière

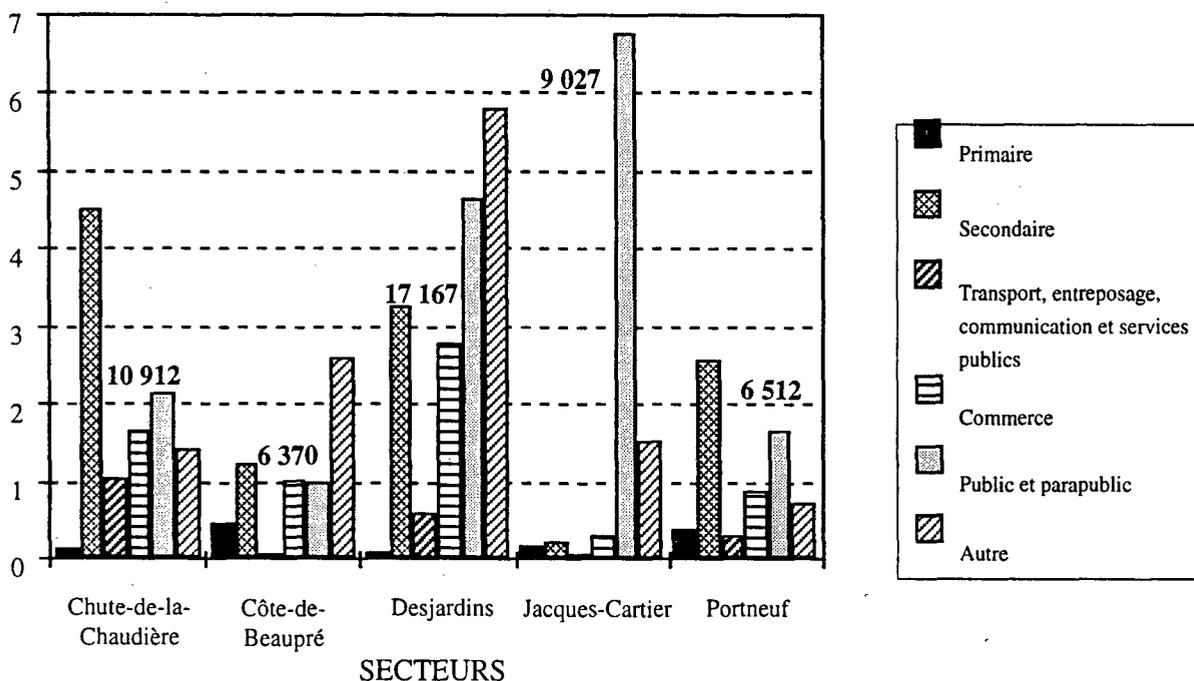
Dans le grand secteur d'analyse des Chutes-de-la-Chaudière (figure 1.2), le grand secteur secondaire domine avec 4 500 emplois sur un total de 10 900, soit 41 %, suivi du grand secteur public et parapublic avec 2 150 emplois, ou 20 % du total. Pour sa part, le commerce emploie 1 700 personnes,

soit 15 % du total. Dans le cas des «autres services», ce nombre atteint 1 400 employés, ou 13 % du total, dont 700 emplois correspondant au secteur de l'hébergement et de la restauration. Enfin, le grand secteur du transport, des communications et des services publics emploie 1 000 personnes, tandis que le primaire vient au dernier rang avec 130 emplois.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Figure 1.2 Répartition de l'emploi dans l'agglomération de Québec à l'extérieur de la CUQ

Employés (en milliers)



Sources: Développement des ressources humaines Canada.

Compilations du Service statistique et économie en transport, ministère des Transports du Québec.

Note: voir le texte pour une définition plus précise des secteurs géographiques et d'activités.

La Côte-de-Beaupré

Le grand secteur de La Côte-de-Beaupré est dominé par la catégorie «autres services» avec 2 600 emplois, ou 41 % du total, dont 1 500 emplois correspondant au secteur de l'hébergement et restauration, sur un total général de 6 400. Ensuite, vient le grand secteur secondaire avec 1 200 emplois, ou 19 % du total, suivi du commerce avec 1 000 emplois, soit 16 % du total, et du grand secteur public et parapublic qui compte un peu moins de 1 000 emplois, soit 15 % du total. Le primaire y occupe 460 personnes, tandis qu'en dernier lieu, vient le secteur du transport, des communications et des services publics avec 40 employés.

Desjardins

Dans le grand secteur d'analyse de Desjardins, les «autres services» se classent au premier rang avec 5 800 emplois ou 34 % du total. Vient au deuxième rang le grand secteur public et parapublic avec 4 700 emplois, ou 27 % du total. Au troisième rang, on trouve le grand secteur secondaire avec 3 300 emplois, ce qui est relativement important. Le commerce occupe 2 800 personnes, tandis que le grand secteur du transport, des communications et des services publics compte 600 employés. Quant au secteur primaire il est marginal avec 80 emplois.

La Jacques-Cartier

Dans le grand secteur d'analyse de La Jacques-Cartier, c'est le grand secteur public et parapublic (base de Valcartier) qui domine avec 6 800 emplois

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

sur 9 000, soit 75 % du total. Viennent ensuite les «autres services» avec 1 500 emplois, ou 17 % du total, dont 500 emplois correspondant au secteur de l'hébergement et de la restauration. Les autres grands secteurs d'activité économique peuvent être considérés comme marginaux, le grand secteur du commerce occupant 300 personnes, le secondaire, 200 personnes, le primaire, 160 et, enfin, le transport, les communications et les services publics venant au dernier rang avec 60 emplois.

Portneuf

Dans le grand secteur d'analyse de Portneuf, le secondaire constitue la principale activité avec 2 575 emplois sur un total de 6 500 emplois, soit 40 % du total. Au deuxième rang, on trouve le grand secteur public et parapublic avec 1 650 employés, ou 25 % du total. Au troisième rang se situe le commerce avec 900 employés, tandis que suivent les «autres services» avec 700 emplois, dont 350 emplois dans l'hébergement et la restauration. Le primaire compte 370 emplois, suivi au dernier rang du grand secteur du transport, des communications et des services publics avec 300 emplois.

1.4 Les horaires de travail

Selon l'enquête de 1991 de Statistique Canada concernant les horaires et les conditions de travail, sur les 10,3 millions de travailleurs rémunérés au Canada, 7,3 millions ont un horaire fixe², soit 71 %. Des travailleurs à horaire fixe, 6,5 millions travaillent à temps plein, soit 89 %. De ces derniers, 88 % travaillent le jour, 3 % le soir, 1 % la nuit et 8 % ne sont pas classés (cela comprend ceux dont l'horaire chevauche le jour et le soir). Ainsi, les travailleurs à temps plein à horaire fixe et qui sont à leur poste le jour comptent pour la majorité, soit 55,1 % de tous les travailleurs rémunérés. C'est donc principalement cette catégorie de travailleurs qui se trouve dans la congestion routière du matin et de la fin d'après-midi.

L'importance du travail de jour à horaire fixe parmi les travailleurs à temps plein varie considérablement selon la profession. Ainsi, cela représente 96 % du total des effectifs chez les

travailleurs de la construction, 93 % chez les travailleurs de bureau et 90 % chez les membres de la direction d'une entreprise ou d'un organisme et des professions libérales. À l'inverse, ce type d'horaire n'existe que dans 70 % des cas dans l'exploitation des transports et 69 % dans les services. Pour ce qui est des différentes industries, on relève aussi des écarts marqués. Dans l'industrie de la construction et l'administration, ce type d'horaire est en vigueur dans 95 % des cas et dans 94 % des cas pour les finances, les assurances et les affaires immobilières. À l'inverse, ce type d'horaire s'applique à 77 % des cas dans l'agriculture et à 81 % dans les transports, les communications et les services publics.

Il est à noter que, à la différence des travailleurs à horaire fixe, les travailleurs à horaire variable occupent dans une proportion moindre un emploi à temps plein, soit à 66 %.

La question du travail durant la fin de semaine a également été abordée dans cette enquête. Au Canada, on compte 11 % des personnes rémunérées qui travaillent régulièrement la fin de semaine. Ce pourcentage est similaire chez les hommes et les femmes. Le travail de fin de semaine est plus fréquent chez les jeunes, soit 24 % des personnes, contre 7 % chez les 45-64 ans. Alors que seulement 8 % des travailleurs à temps plein sont à leur poste la fin de semaine, ce taux passe à 24 % chez les travailleurs à temps partiel. Pour les syndiqués, le temps partiel ne se retrouve que dans 5 % des cas contre 13 % chez les non-syndiqués.

On observe une importance relative différente du travail de fin de semaine selon l'industrie. Cette part atteint 39 % dans l'agriculture et 18 % dans le commerce mais seulement 4 % dans le secteur manufacturier et 6 % dans les «autres services» (transports, communications, services publics, assurances et affaires immobilières, administration publique). La part du travail de fin de semaine varie également selon la profession. Elle atteint 24 % dans le secteur primaire, 23 % dans les services et 22 % dans la vente mais seulement 7 % dans le travail de bureau et 6 % dans les professions libérales. En somme, le travailleur type

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

de fin de semaine est jeune et non syndiqué; il est dans la vente ou les services.

Observations

Il est maintenant possible de tirer quelques observations à partir de ce qui a été mentionné précédemment sur la structure économique régionale, la distribution géographique des activités ainsi que les horaires de travail :

- La forte présence des administrations publiques, des établissements d'enseignement et du grand secteur secondaire dans la CUQ centrale (en particulier dans le Centre-Ville et sur le Plateau-Sainte-Foy) y amène d'importants déplacements pour le travail et les études durant la semaine, en début de matinée et en fin d'après-midi. Ces déplacements sont le fait non seulement de la population habitant la CUQ centrale mais aussi l'ensemble de l'agglomération. Cet afflux concentré dans le temps est susceptible de causer de la congestion durant les heures de pointe mentionnées plus haut;
- La concentration de centres commerciaux, d'établissements de loisirs, de restauration et d'hébergement dans la CUQ centrale y amène de nombreux mouvements à l'extérieur des heures de pointe traditionnelles du matin et de la fin d'après-midi, soit, en particulier, le soir et la fin de semaine. Cette situation est plus marquée dans le Centre-Ville, sur le Plateau-Sainte-Foy et dans le Centre-Nord (Parc de l'Exposition-provinciale, dont le Colisée). La même situation se présente également, mais à un degré moindre, dans les autres secteurs, principalement sur la Côte-de-Beaupré. Il est donc possible d'observer dans ces grands secteurs des périodes d'affluence tant le soir que la fin de semaine;
- Une bonne part des résidents de la CUQ périphérique et des Chutes-de-la-Chaudière se rendent dans les zones centrales pour le travail, les études, le magasinage, les loisirs, etc.;

- Le grand secteur d'analyse de Desjardins constitue le pôle majeur d'emplois sur la Rive-Sud. Elle joue, à un degré moindre, le même rôle que la CUQ centrale pour le travail, les études, le magasinage et les loisirs, etc.

1.5 Les caractéristiques des personnes sans emploi

Le phénomène du chômage revêt divers aspects selon la perspective que l'on adopte et selon les instruments de mesure auxquels on recourt. Dans ce qui suit, on traite du chômage en lui-même ainsi que des prestataires de deux programmes sociaux s'y rapportant : l'assurance chômage et l'aide sociale.

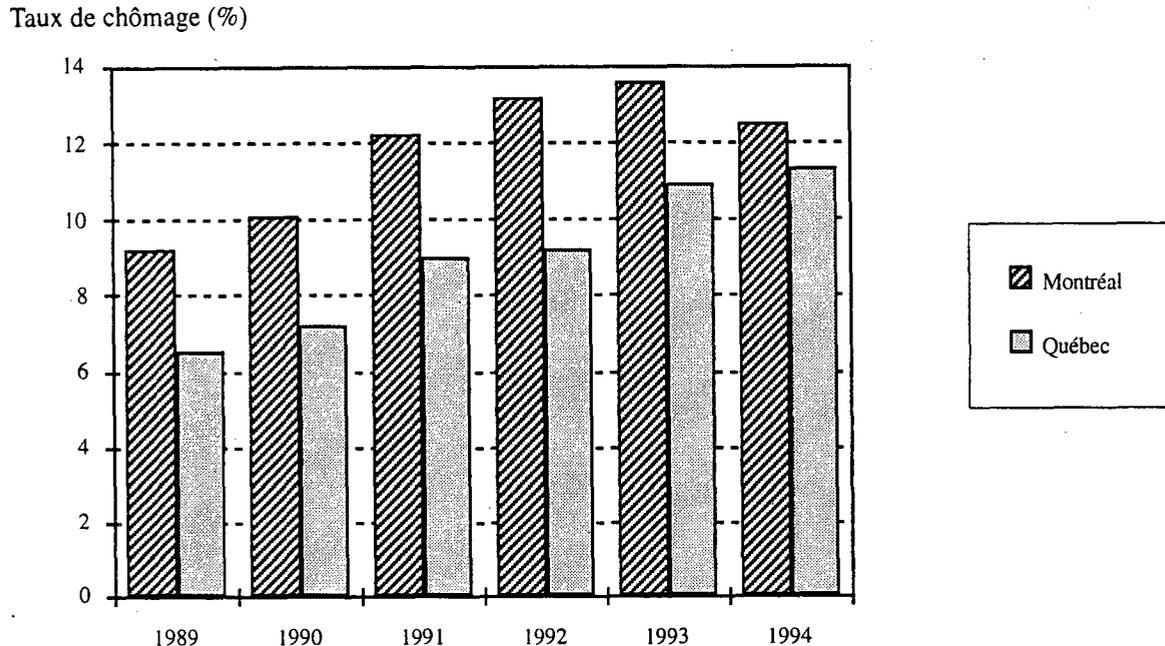
1.5.1 *Le phénomène du chômage*

La figure 1.3 présente une évolution du taux de chômage non désaisonnalisé depuis 1989, pour la région métropolitaine de Québec et celle de Montréal³. Comme on le constate, le taux de chômage de Québec se situe durant toute la période en-dessous de celui de Montréal. De 1989 à 1990, le taux de chômage montréalais a peu varié. Par la suite, il a enregistré une hausse marquée entre 1990 et 1991 et un accroissement plus faible jusqu'en 1993. Une reprise économique et de l'emploi a déjà commencé à se faire sentir à Montréal puisque le taux de chômage y a diminué significativement entre 1993 et 1994.

Quant à Québec, le cycle économique y est légèrement décalé par rapport à celui de Montréal. En effet, même si le chômage a connu une hausse marquée entre 1990 et 1991, la deuxième hausse d'importance s'est produite entre 1992 et 1993. La troisième hausse, de moindre ampleur, est intervenue entre 1993 et 1994.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Figure 1.3 Taux de chômage : comparaison entre les RMR de Montréal et de Québec



Ce décalage s'explique par le fait que la récession, résultant de divers facteurs dont les hauts taux d'intérêt, a touché en premier lieu la production de biens qui est plus concentrée à Montréal. Par la suite, la récession s'est étendue aux services en passant par le commerce de détail. C'est surtout à ce moment-là que Québec fut touchée. En somme, la forte spécialisation de l'agglomération de Québec dans les services dont son rôle de capitale l'a protégée temporairement de la récession. Depuis le début de 1993, la situation a eu tendance à s'améliorer à Montréal, tandis que la situation à Québec s'est détériorée quelque peu.

1.5.2 Les prestataires de l'assurance chômage

Le sous-emploi est un phénomène social et économique coûteux pour la société, aussi important-il de tenter d'en tracer un portrait et de trouver les causes sous-jacentes. Selon les données obtenues des différents centres d'emploi du Canada (CEC) de l'agglomération, on a établi le portrait suivant (voir tableau 3).

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 3 Prestataires de l'assurance chômage, selon l'âge et le sexe, novembre 1993

CEC	Population active 1991	Prestataires (N)	Taux de prestataires (%)	Prestataires âgés de moins de 25 ans (%)	Prestataires âgés de plus de 45 ans (%)	Hommes (%)	Femmes (%)
La Capitale	92 165	13 056	14,2	18,2	25,4	56,5	43,5
Lévis	89 155	12 391	13,9	15,7	24,2	60,7	39,3
Beauport	62 415	9 511	15,2	15,0	25,0	57,8	42,2
Sainte-Foy	86 495	8 941	10,3	18,2	25,1	49,9	50,1
Québec-Centre	51 075	6 907	13,5	16,7	19,3	56,1	43,9
Portneuf	20 090	3 852	19,2	12,6	27,9	63,2	36,8
Ensemble des CEC	401 395	54 658	13,6	16,7	24,4	57,0	43,0

Source : Centres d'emploi du Canada.

Pour évaluer l'importance relative dans chaque territoire de CEC du groupe de prestataires de l'assurance chômage (et non du taux de chômage), on a calculé un taux de prestataires par rapport à la population active. Bien que cette mesure ne soit pas parfaitement rigoureuse, car la population active est celle du recensement de 1991 et les prestataires de l'assurance chômage sont ceux de novembre 1993, il s'agit tout de même du meilleur indicateur compte tenu de la disponibilité des données. On constate que ce taux atteint son minimum dans le territoire du CEC Sainte-Foy avec 10,3 %; pour les CEC La Capitale, Lévis et Québec-Centre, on relève un taux situé près de la moyenne de l'agglomération de Québec, soit 13,6 %. Quant à Beauport et a fortiori à Portneuf, le taux y est nettement plus élevé reflétant une situation moins bonne sur le chapitre de l'emploi. La distribution géographique du chômage correspond très bien à l'image qu'on se fait généralement de la réalité du chômage dans la région. D'ailleurs, les statistiques de l'aide sociale donnent un portrait très similaire (voir section 1.5.3).

Les prestataires de moins de 25 ans ont une importance relative qui oscille entre 15,0 % et

18,2 % selon le territoire du CEC. Ces écarts peuvent provenir de trois facteurs :

- l'importance relative de la population de cette classe d'âge;
- la propension à poursuivre des études;
- la situation réelle de l'emploi.

Pour ce qui est des prestataires de 45 ans et plus, leur part varie entre 19,3 % (Québec-Centre) et 27,9 % (Portneuf). Le territoire du CEC Portneuf se distingue des autres CEC par la plus faible proportion de prestataires de moins de 25 ans mais aussi par une plus forte importance des prestataires âgés de 45 ans et plus. Quant à la part des hommes parmi les prestataires, elle atteint son minimum à Sainte-Foy (49,9 %) et son maximum dans Portneuf (63,2 %).

Il est possible de regrouper les prestataires de l'agglomération de Québec (novembre 1993) selon la profession déclarée et selon les études exigées pour occuper cette profession (voir annexe 3). La catégorie la plus importante est celle des métiers liés à la conduite, au fonctionnement, à l'installation et à la réparation de la machinerie et du matériel

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

de transport. La deuxième catégorie en importance est celle du personnel spécialisé dans la vente et les services. Au troisième rang se trouve le personnel de bureau.

D'un CEC à l'autre, on note que la distribution selon les études diffère de façon importante. Ainsi, pour les études universitaires, le territoire du CEC Portneuf compte la plus petite proportion de prestataires, soit 5,6 %, alors que les territoires des CEC Beauport, La Capitale et Lévis ont un niveau quelque peu supérieur bien qu'il soit inférieur à la moyenne à près de 11 %. À l'inverse, les territoires des CEC Sainte-Foy et Centre-Ville se démarquent avec une proportion (respectivement 17,3 % et 16,0 %) nettement supérieure à la moyenne.

Pour ce qui est des études collégiales, les territoires des CEC Centre-Ville et La Capitale se distinguent avec une proportion inférieure à la moyenne de 32,9 %, soit 29,1 % et 29,5 % alors que celui de Lévis possède la proportion la plus élevée, soit 37,5 %. Quant aux études secondaires, les territoires des CEC Portneuf et La Capitale ont la plus haute proportion, soit 42,3 % et 46,3 % comparativement à une moyenne de 38,4 %.

Le territoire du CEC Beauport affiche la proportion la plus élevée, soit 19,8 % des personnes qui ne se classent pas dans les catégories précédentes. Le territoire du CEC Portneuf et celui du Centre-Ville comptent également une proportion significative de prestataires ayant un niveau d'études moins élevées, soit 17,2 % et 17,0 %. La moyenne pour l'ensemble du territoire s'établit à 15,6 %.

En somme, si dans l'avenir on fait appel de plus en plus aux personnes les mieux formées, le territoire du CEC Sainte-Foy apparaît comme celui qui offre le plus de potentiel à cet égard. On trouve également au Centre-Ville un bon bassin de personnes ayant des études universitaires; cependant, ce territoire compte aussi une bonne part de main-d'oeuvre ayant une formation moins poussée. Quant aux quatre autres territoires de CEC, ils ont chacun un bassin d'envergure de personnes ayant fait des études secondaires ou collégiales.

1.5.3 Les prestataires de l'aide sociale

La situation globale dans l'agglomération de Québec

Dans l'ensemble des MRC qui composent le territoire du plan de transport de l'agglomération de Québec, le nombre de bénéficiaires (adultes et enfants) vivant des prestations d'aide sociale est passé de 49 600 en juillet 1990 à 65 000 pour la même période en 1994, ce qui correspond à une croissance annuelle moyenne de 7,0 %. Toujours en 1994, 49 200 adultes de 18 ans et plus dépendaient de ces prestations.

Le tableau 4 présente d'ailleurs les caractéristiques principales des ménages bénéficiaires de l'aide sociale pour l'ensemble des MRC formant le territoire du plan de transport de l'agglomération de Québec.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 4 Caractéristiques socio-économiques des prestataires de l'aide sociale, ensemble des MRC et CUQ

Caractéristiques	1990	1992	1993	1994	Croissance annuelle de 1990 à 1994
					%
Ménages					
Nombre de requérants	33 127	38 490	40 935	42 744	6,6
Requérants dont la durée de l'aide excède 24 mois	22 390	30 142	31 879	33 674	10,7
Aptes au travail	23 626	27 661	29 782	31 334	7,3
Proportion des aptes au travail (%)	71,3	71,9	72,8	73,3	
Scolarité des adultes*					
Primaire	6 518	4 029	3 859	3 661	n.d.
Secondaire**	24 628	19 783	21 143	21 892	n.d.
Postsecondaire	5 398	7 094	8 174	9 366	n.d.
Inconnue	2 549	1 152	1 307	1 477	n.d.
Proportion de scolarité postsecondaire (%)	13,8	22,1	23,7	25,7	n.d.
Âge des bénéficiaires					
Moins de 18 ans	11 643	13 511	14 444	15 755	7,9
De 18 à 29 ans	10 183	13 002	13 886	13 981	8,2
De 30 à 44 ans	13 249	15 727	17 050	18 471	8,7
45 ans et plus	14 538	15 370	16 014	16 757	3,6
Total	49 613	57 610	61 394	64 964	7,0

* Pour 1992, 1993 et 1994 seules les caractéristiques scolaires des adultes aptes au travail sont présentées. Noter que scolarité ne signifie pas nécessairement obtention d'un diplôme.

** Il peut aussi s'agir du premier cycle seulement.

Source : Ministère de la Sécurité du revenu, Direction de l'évaluation et de la statistique.

n.d. : non disponible

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Depuis 1990, c'est chez les 30-44 ans qu'on retrouve le plus fort taux de croissance du nombre de prestataires, soit de 8,7 % annuellement. Les prestataires de 18 à 29 ans se classent au deuxième rang avec un taux de croissance annuelle de 8,2 %.

Dans les MRC de l'agglomération de Québec, environ les trois quarts des ménages prestataires étaient considérés comme aptes au travail en 1994. Par ailleurs, si, en 1990, 68 % des requérants avaient reçu des prestations pendant plus de deux ans⁴, ce taux atteignait plus de 73 % en 1994, symptôme d'une situation qui s'est aggravée.

D'autre part, en examinant certaines statistiques sur la scolarité des bénéficiaires de 1994, on constate qu'environ les trois quarts d'entre eux avaient une formation qui ne dépassait pas le secondaire (un pourcentage plus restreint avait obtenu le diplôme d'études secondaires). Dans un contexte où la formation devient de plus en plus nécessaire et où tous s'entendent pour dire que l'on assiste à une délocalisation des emplois peu qualifiés au profit des pays où la main-d'oeuvre est moins coûteuse, il y a plusieurs raisons de croire que le maintien de ces tendances fera en sorte que la population moins scolarisée continuera d'augmenter le bassin des prestataires de l'aide sociale. Malheureusement, la diplomation au secondaire demeure encore trop faible pour contrer l'incidence de ce phénomène. En effet, la probabilité d'obtenir un premier diplôme du secondaire chez les jeunes s'établissait à 65 % en 1992-1993⁵.

Le centre de l'agglomération : aggravation du phénomène de la pauvreté

Traditionnellement les villes-centres ont été perçues comme générateurs d'emploi, en particulier à cause de la présence des industries manufacturières, des services de transport, des sièges sociaux et des administrations publiques. À cet égard, il faut noter qu'en ce qui concerne les MRC composant l'agglomération de Québec la pauvreté est particulièrement localisée au centre, dans la Communauté urbaine de Québec, et cela, autant en nombre qu'en proportion par rapport à la population⁶. Si l'on ne tient compte que du taux

de prestataires par rapport à la population, la MRC de Portneuf vient tout juste en deuxième place. La Communauté urbaine de Québec a cependant une population qui dépasse de plus de onze fois celle de la MRC de Portneuf. Ce facteur, à cause des activités économiques qui ne peuvent alors y être tenues, limite le développement de la CUQ dans l'atteinte de son potentiel de plein emploi.

À l'inverse, les MRC de L'Île-d'Orléans, des Chutes-de-la-Chaudière et de La Jacques-Cartier ont un taux de prestataires moins élevé.

Par ailleurs, les MRC de Bellechasse, de Desjardins et de La Côte-de-Beaupré comptent un taux de prestataires légèrement sous la moyenne.

Le tableau 5 met ces éléments en relief.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 5 Part des prestataires de l'aide sociale par rapport à la population totale selon chaque MRC du territoire du plan de transport de l'agglomération de Québec

MRC	Prestataires*	Population totale en 1991	Prestataires %
de L'Île-d'Orléans	229	6 938	3,3
des Chutes-de-la-Chaudière	2 232	67 479	3,3
de La Jacques-Cartier	884	23 282	3,8
de Bellechasse	1 698	29 475	5,8
de La Côte-de-Beaupré	1 231	21 214	5,8
de Desjardins	3 192	49 076	6,5
de Portneuf	3 363	43 179	7,8
Communauté urbaine de Québec	40 784	490 271	8,3
Ensemble des MRC et CUQ	53 613	730 914	7,3

* Moyenne des données de juillet 1990 et juillet 1992.

Sources : Ministère de la Sécurité du revenu, Direction de l'évaluation et de la statistique. Statistique Canada, Recensement 1991. Compilation effectuée par le Service statistique et économie en transport du ministère des Transports du Québec.

Si la Communauté urbaine de Québec se démarque des autres MRC de l'agglomération de Québec par un nombre plus élevé de prestataires de l'aide sociale, on note une disparité de taux de prestataires à l'intérieur de son territoire (voir tableau 6). En effet, les populations de Cap-Rouge, de Sillery et de Saint-Augustin-de-Desmaures comptent un taux de prestataires très faible. Par contre, Loretteville, Val-Bélair, Beauport, Québec et Vanier affichent des taux de prestataires qui égalent ou surclassent ceux des MRC les plus touchées par ce phénomène. La situation est particulièrement sérieuse à Vanier et à Québec où respectivement une personne sur six et une sur sept reçoivent de telles prestations de l'État.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 6 Part des prestataires de l'aide sociale par rapport à la population totale selon les municipalités de la CUQ

Municipalités	Prestataires*	Population totale en 1991	Prestataires** %
Cap-Rouge	125	14 105	0,9
Sillery	255	12 519	2,0
Saint-Augustin-de-Desmaures	270	12 680	2,1
L'Ancienne-Lorette	516	15 242	3,4
Sainte-Foy	2507	71 133	3,5
Saint-Émile	292	6 921	4,2
Lac-Saint-Charles	384	7 520	5,1
Charlesbourg	3 856	70 788	5,5
Loretteville	995	14 219	7,0
Val-Bélair	1 343	17 181	7,8
Beauport	5 524	69 158	8,0
Québec	22 945	167 517	13,7
Vanier	1 753	10 833	16,2

* Moyenne des données de juillet 1990 et juillet 1992.

** Le pourcentage indiqué sous-estime la part de la population qui dépend des transferts gouvernementaux puisqu'à partir de l'âge de 65 ans d'autres programmes s'appliquent généralement.

Sources : Ministère de la Sécurité du revenu, Direction de l'évaluation et de la statistique. Statistique Canada, Recensement 1991. Compilation effectuée par le Service statistique et économie en transport du ministère des Transports du Québec.

En somme, on peut conclure que la Rive-Sud de Québec (hormis la MRC de Desjardins) est relativement épargnée par ce phénomène ainsi que l'Ouest de la Rive-Nord. La MRC de Portneuf ainsi que les villes de Loretteville et de Val-Bélair sont relativement plus touchées, tout comme les parties plus anciennes du Québec métropolitain que constituent Vanier et la basse-ville de Québec. Enfin, Beauport se classe aussi parmi les municipalités où le ratio de prestataires par rapport à la population est élevé avec une personne sur douze vivant de telles prestations.

Des données de 1991 ont été utilisées pour établir les bases de comparaison par rapport à la population en raison de la disponibilité de chiffres exacts des populations par l'entremise du recensement de 1991. Il faut cependant noter que la situation s'est constamment détériorée depuis, si bien que des données plus récentes fourniraient un portrait encore plus sombre de la situation. En ce sens, tout laisse croire qu'en l'absence de changements structurels l'agglomération de Québec et particulièrement sa ville-centre continueront de vivre un sous-emploi structurel de leur ressources

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

économiques et humaines qui ralentira l'essor économique de la région.

1.5.4 Quelques constatations sur les personnes sans emploi

Comme on a pu le constater tout au long de la section 1.5, le phénomène du chômage et de la pauvreté qui y est rattachée touche maintenant une proportion substantielle de la population, peu importe la méthode de calcul retenue :

- Le taux de chômage, qui a connu un accroissement marqué à Québec depuis la récession de 1990, se maintient à des niveaux élevés pour une période dite de reprise; le cycle économique semble être en retard à Québec par rapport à Montréal;
- Le chômage touche particulièrement les jeunes et les personnes les moins formées. Chez les jeunes, le chômage empêche l'accumulation d'expériences de travail nécessaire à l'obtention d'un emploi stable et rémunérateur;
- Les emplois traditionnellement rémunérateurs comme le travail manuel dans le secteur manufacturier, la construction et les transports se font manifestement rares, car les entreprises doivent, pour survivre, alléger leur structure de coût par la sous-traitance et le recours à l'emploi occasionnel ou à temps partiel;
- Le chômage n'est pas réparti uniformément sur le territoire, mais il est fortement concentré dans certaines portions du territoire : les quartiers Saint-Roch, Saint-Sauveur et Limoillou de Québec, la ville de Vanier ainsi que dans la MRC de Portneuf;
- En ce qui concerne les prestataires de l'aide sociale, on a constaté au cours des dernières années un accroissement de la proportion de ménages aptes au travail et une scolarité accrue des adultes.

2. LES TENDANCES LOURDES

Nous vivons dans un nouveau contexte international axé sur la libéralisation des échanges commerciaux. L'ouverture des frontières qui en découle amène les économies à s'adapter en fonction des mécanismes des marchés et, en particulier, des avantages comparatifs. Les produits s'écoulent donc sur des marchés de plus en plus vastes et ouverts. Pour les économies industrialisées, le progrès technologique permet de libérer des ressources humaines qui peuvent devenir disponibles dans d'autres secteurs d'activité économique.

Comme les technologies sont mobiles et peuvent être implantées rapidement, les pays ont besoin de chercheurs au fait des avancées scientifiques et techniques les plus récentes afin de demeurer compétitifs. La région de Québec est avantagée à cet égard. Par ailleurs, les gains de revenus associés au progrès technologique ont entraîné une augmentation de la demande de services poussant à la hausse la proportion des emplois dans ce secteur. L'agglomération de Québec, en raison de la présence de l'administration gouvernementale, est encore plus touchée par ce phénomène.

Néanmoins, le nouveau contexte économique et le niveau d'endettement des administrations publiques obligent à une redéfinition du rôle de l'État dans la société. Cela devra s'effectuer dans un contexte de vieillissement de la population qui engendrera une pression à la hausse sur la demande de services publics.

2.1 La libéralisation des échanges commerciaux et la concurrence internationale

2.1.1 Les négociations du GATT

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, les pays à économie de marché ont opté pour une réduction des barrières entravant le commerce. Le principal forum de discussion a été jusqu'à présent l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Au cours des différentes

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

rondes de négociation, les pays signataires ont convenu d'une réduction marquée des barrières commerciales.

La ronde de l'Uruguay (Uruguay Round) a débuté en 1986 et s'est terminée en décembre 1993. L'accord qui en découle entrera en vigueur graduellement. À la différence des rondes précédentes, celle-ci ne se limite pas seulement au commerce des biens, mais elle s'étend également aux services.

La quantification des répercussions de cet accord est encore difficile en ce moment. Toutefois, on peut avancer que le Québec, à l'instar de la plupart des pays où les salaires sont élevés, devra se spécialiser de plus en plus dans la fabrication de biens dont la production utilise une importante quantité de capital et de main-d'oeuvre spécialisée. Les produits qui demandent une main-d'oeuvre peu formée et peu coûteuse verront leur fabrication migrer de plus en plus vers les pays où les taux de salaires sont moindres et la main-d'oeuvre disponible.

2.1.2 *L'accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE)*

Parallèlement à l'approche multilatérale de réduction des obstacles au commerce international, le Canada et les États-Unis ont conclu un accord de libéralisation des échanges qui est entré en vigueur en janvier 1989. Depuis ce moment-là, et sur une période maximale de dix ans, s'échelonne l'élimination de la plupart des entraves au commerce des biens et services entre les deux pays. Le secteur du transport n'est pas visé précisément par le traité; tout de même, ce secteur bénéficie de l'activité économique ainsi engendrée.

Six ans après l'entrée en vigueur de l'ALE, l'unanimité est loin d'être établie à propos de ses répercussions. Néanmoins, selon une étude publiée en 1992 par l'institut C.D. Howe⁷, de 1989 à 1991, la valeur des exportations du Canada vers les États-Unis a crû de 4 % malgré une appréciation de 8,4 % du dollar canadien. Pendant ce temps, les exportations vers l'Europe n'ont progressé que de 0,6 %.

Pour les produits dont le commerce n'a pas été libéralisé, les exportations vers les États-Unis ont diminué de 2,2 % durant la période de référence et de 1,8 % vers les autres pays. Quant aux biens qui ont bénéficié d'une libéralisation du commerce, les exportations vers les États-Unis ont augmenté de 16,2 % alors que celles vers les autres pays reculaient de 6,3 %. Contrairement à ce que plusieurs prévoyaient, ce sont les produits qui ne sont pas à base de ressources naturelles qui ont connu la plus forte croissance.

Comme la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain a diminué d'environ 15 % entre 1992 et 1995, ces effets positifs sur les exportations canadiennes et québécoises devraient se poursuivre.

Par ailleurs, selon une compilation spéciale, établie à partir des données du Bureau de la statistique du Québec (BSQ) et portant sur le commerce international du Québec avec les États-Unis, le camion constitue le principal moyen de transport pour expédier les exportations internationales du Québec, et cette tendance s'accroît. Ainsi, en 1988, le camionnage comptait pour 60 % de la valeur des marchandises exportées aux États-Unis. En 1993, cette part atteignait 62 %.

2.1.3 *L'accord de libre-échange nord-américain (ALENA)*

Dans la foulée de l'ALE, le Canada, les États-Unis et le Mexique ont convenu d'un accord de libre-échange nord-américain. Cet accord est entré en vigueur en janvier 1994. De façon générale, l'ALENA se situe dans le prolongement de l'ALE et contient des mesures similaires. Toutefois, à la différence de l'ALE, le texte de l'ALENA incorpore des dispositions relatives au transport. À ce propos, l'ALENA libéralise les services de transport et les services connexes, sauf en ce qui regarde le cabotage. Toutefois, les services de transport aérien des passagers échappent à cette règle puisqu'ils ont fait l'objet de négociations séparées, soit l'*Open Sky* ou «ciel ouvert», qui a abouti récemment à un traité de libéralisation entre le Canada et les États-Unis.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Déjà, on assiste à un accroissement significatif des liens aériens directs entre les deux pays.

Actuellement, on ne peut prédire avec certitude les conséquences de l'ALENA. Cependant, tout comme pour l'ALE, on devrait assister à un accroissement du commerce entre les pays signataires. Les entreprises de transport (et particulièrement le camionnage) devraient en tirer profit. Il est probable de voir se créer des entreprises ou des regroupements d'entreprises de transport, d'entreposage et de distribution à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Les secteurs dont la production nécessite une quantité importante de main-d'oeuvre spécialisée et de capital, notamment la production du matériel de transport et des équipements de communication, devraient en bénéficier substantiellement. Au Canada, les secteurs risquant de souffrir de l'ALENA sont ceux qui utilisent une main-d'oeuvre abondante et peu formée. En particulier, le textile, le vêtement, le cuir et le meuble pourraient connaître certaines difficultés au cours des prochaines années. Ces tendances devraient se manifester plus fortement s'il advenait que l'ALENA soit étendu à d'autres pays des Amériques ou à des pays de l'Asie.

2.2 Le développement technologique dans l'agglomération de Québec

2.2.1 La situation actuelle

Devant la mondialisation des échanges commerciaux et la disparition des barrières commerciales, la recherche et le développement constituent plus que jamais une nécessité au maintien de la compétitivité d'une économie. Sur ce chapitre, l'agglomération de Québec semble bien placée pour en tirer parti à court et à moyen terme. Ainsi, en 1990, 74 entreprises de la région administrative de Québec avaient accepté d'être représentées dans un répertoire d'entreprises spécialisées en recherche et développement (R-D)⁸. Leur personnel en R-D s'élevait à 666 employés, ce qui représentait environ 9 % des emplois recensés dans le répertoire. Pour la région de Chaudière-Appalaches, 65 entreprises avaient

accepté d'y être représentées pour un total de 335 employés affectés à la R-D.

Afin de mieux situer les forces et les faiblesses de l'agglomération, nous reproduisons ici des extraits d'une étude interne réalisée par le Conseil de la science et de la technologie du Québec⁹:

En partie, grâce à la présence de ces centres de recherche publics, à vocation industrielle, la région de Québec se situe au troisième rang pour son intensité technologique par rapport à l'ensemble du Québec (avec ses 310 millions de dollars consacrés à la recherche en 1991 (voir tableau 8) la région comptait pour 12 % du total du Québec). Seules les régions de la Montérégie au second rang et de Montréal, loin devant, surpassaient celle de Québec.

Cependant, lorsqu'on considère uniquement la recherche publique et la recherche universitaire, la région de Québec reprend la seconde place. C'est en fait le deuxième «pôle scientifique» du Québec. Ce qui handicape la région, demeure la petitesse de son tissu industriel technologique de pointe. En effet, cela subsiste même si de nouvelles petites entreprises technologiques ont vu le jour dans la région au cours des trois dernières années, en particulier, dans le parc technologique.

Les tableaux 7 et 8 mettent en relief les caractéristiques de la recherche dans la région de Québec et démontrent effectivement que la recherche industrielle y demeure relativement faible.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 7 Dépenses de recherche-développement intra-muros des entreprises selon la région administrative, 1991

Région administrative	Établissements (N)	Dépenses (milliers de \$)	Personnel en R-D (N)
Québec	93	41 012	494
Chaudière-Appalaches	62	16 028	261
Estrie	45	27 204	396
Montérégie	189	382 641	2 825
Laval	48	46 011	422
Montréal	485	883 213	9 514
Total	1 098	1 539 419	15 619

Source : Bureau de la statistique du Québec; données préparées pour le Conseil de la science et de la technologie, à partir de l'enquête de Statistique Canada sur la recherche et le développement industriels.

Tableau 8 Estimations des dépenses intérieures de recherche-développement selon le secteur et selon la région (DIRD régionale), 1991-1992

Secteur	R-D industrielle		R-D universitaire		R-D gouvernementale			
	Dépenses des entreprises (millions \$)	Personnel de R-D	Recherche universitaire (millions \$)	Professeurs chercheurs	Dépenses du provincial (millions \$)	Personnel R-D provincial	Dépenses du fédéral (millions \$)	Personnel R-D fédéral
Région de Québec	41,0	494	164,2	1 485	40,4	641	63,2	793
Ensemble du Québec	1 540,0	15 619	764,9	7 546	58,2	937	198,6	1 895

Source : Conseil de la science et de la technologie du Québec.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Le tableau 8 fait part d'un niveau élevé de recherche universitaire et gouvernementale, avec 21 % du total québécois en recherche universitaire et 40 % en dépense de R-D gouvernementale au Québec. Ce haut niveau de recherche institutionnelle peut expliquer les résultats d'une étude non publiée du Conseil des sciences du Canada (1989), où Québec se classait avec Toronto et Edmonton dans le peloton de second niveau d'intensité pour l'importance relative dans la population des professionnels en sciences pures et en génie. Dans le peloton de tête, on ne trouve qu'Ottawa-Hull et Calgary.

2.2.2 *Le transfert vers l'industrie : les atouts de la région de Québec*

Les centres de recherche publics à vocation industrielle

Environ 850 chercheurs travaillent dans les centres de recherche publics de la région. En général, le rayonnement de ces centres déborde bien au-delà des limites de la région. Ainsi, le centre de recherche de Valcartier, qui occupe à lui seul plus de 50 % du bassin de chercheurs, a une vocation pancanadienne.

En réalité, l'expertise au service de la région repose surtout sur le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et les centres spécialisés même si tous les centres de recherche publics¹⁰ profitent à la région par l'ajout de connaissances technologiques de haut niveau et la mise en place d'un bassin d'expertise autant dans de nouveaux domaines prometteurs (optique et matériaux), que dans des champs plus traditionnels (foresterie et mines). À ce sujet, il faut mentionner l'arrivée toute récente à Québec de Forintek, centre de recherche de haut niveau situé dans le secteur Ouest. Ce centre est spécialisé dans les produits de la forêt et compte environ 60 chercheurs.

Le tableau 9 fait état des budgets de fonctionnement, des mandats et de la localisation de ces centres.

Tableau 9 Situation des centres de recherche publics à vocation industrielle dans le territoire de l'agglomération de Québec

Nom du centre	Ville	Budget de fonctionnement 1992 (en millions de \$)	Employés en 1992	Secteur d'analyse*	Activités ou mandat
Centre de recherche industrielle du Québec	Sainte-Foy	23,1**	230**	12	Recherches en sciences appliquées. Mise au point de produits et procédés. Diffusion d'information d'ordre technologique et industrielle.
Centre de recherches minérales	Sainte-Foy	8,8	150	12	Analyse minérale. Minéralurgie. Métallurgie extractive. Contrôle des procédés minéralurgiques et métallurgiques.
Centre de recherche de la défense de Valcartier	Valcartier	55,0	550	16	Activités principalement liées à des objectifs de défense.
Centre francophone de recherche en informatisation des organisations	Québec	1,2	***	1	Évaluation, montage et suivi de projets favorisant le transfert en informatisation.
Centre québécois de valorisation de la biomasse	Sainte-Foy	3,0	14	4	Promotion de la recherche-développement liée à la biomasse.
Institut de la technologie du magnésium	Sainte-Foy	2,3	29	12	Contribution au développement d'une industrie canadienne de pointe dans la transformation du magnésium.
Institut national d'optique	Sainte-Foy	10,1	99	12	Recherche-développement et applications de l'optique pour l'industrie canadienne.
Centre spécialisé de robotique	Lévis (Lauzon)	1,4**	18**	20	Automatismes industriels, systèmes hydrauliques et pneumatiques. Conception et fabrication assistées par ordinateur (CFAO).
Forintek	Sainte-Foy	7,0**	60**	12	Recherche sur les produits du bois.
Centre spécialisé de foresterie	Sainte-Foy	2,0**	20**	4	Spécialités forestières.
Centre de foresterie des Laurentides	Sainte-Foy	14,0	144	4	Foresterie

* Voir l'annexe 1.

** Données de 1994.

*** Organisme subventionnaire.

Source : Centres de recherche publics à vocation industrielle et centres spécialisés des Cégeps, MICT 1993. Étude sur l'analyse des problématiques régionales, Bureau fédéral de développement régional (Québec).

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'Université Laval : la collaboration avec les entreprises

Hors les traditionnels centres de recherche, mais aussi parfois en collaboration avec eux, s'est manifesté au fil des dernières années le phénomène des bureaux de liaison entreprise-université. Dans l'agglomération de Québec, le Bureau de valorisation des applications de la recherche (BVAR) de l'Université Laval remplit un tel rôle.

Créé en 1986, le BVAR offre des services qui s'inscrivent dans les orientations prises par l'Université Laval depuis 1980 pour favoriser le transfert de technologies et le transfert des connaissances vers les milieux industriels et promouvoir la collaboration avec le secteur privé.

Selon le rapport annuel du Vice-rectorat à la recherche de l'institution, les fonds provenant de contributions externes à l'Université Laval s'élevaient à 127 millions de dollars en 1993-1994. Plus de 20 % de ces fonds étaient destinés à la recherche en milieu hospitalier; les retombées économiques de ce champ d'étude sont donc prometteuses au niveau industriel.

L'ensemble des contrats de l'Université s'élevait à 20,8 millions de dollars en 1993-1994 comparativement à 6,2 millions de dollars en 1985-1986. Pour ce qui est des fonds en provenance des entreprises, ceux-ci s'élevaient à 12 millions de dollars en 1993-1994 comparativement à 1,3 millions de dollars en 1985-1986. On constate donc que l'augmentation des fonds provenant de la recherche à contrat est en majeure partie tributaire des liens avec l'entreprise qui se sont affirmés au cours des années.

Le Parc technologique : un site en croissance

Même si de nombreuses entreprises de la RMR de Québec ont des activités à caractère hautement technologique, peu de secteurs géographiques présentent une telle concentration d'activités que le Parc technologique du Québec métropolitain :

En 1993, le Parc technologique comprenait 56 entreprises qui employaient 1 640 personnes dont 1 324 à temps plein et 316 à temps partiel pour un total de 1 482 emplois équivalents temps plein. Si tous les projets d'implantation d'entreprises à forte probabilité de réalisation se réalisaient, ce nombre atteindrait 2 660 emplois équivalents temps plein en 1997. En incluant les retombées économiques de ces projets dans la RMR de Québec, les entreprises du Parc technologique généraient 2 275 emplois en 1993 et ce nombre devrait augmenter à 4 185 en 1997.

Au niveau des retombées économiques, celles-ci étaient évaluées à 133,6 millions de dollars en 1993 dont l'essentiel (109 millions de dollars) profitait directement à la RMR de Québec. En 1997, ce montant devrait atteindre 230,4 millions de dollars (dollars constants de 1992) dont 181,8 millions de dollars pour la RMR de Québec¹¹.

Outre qu'elles sont une source directe de croissance économique pour l'agglomération de Québec, les entreprises du Parc technologique produisent des retombées technologiques qui profitent, par effet d'entraînement, à de nombreuses firmes qui fournissent ou utilisent les biens et services de ces entreprises.

2.3 La tertiarisation de l'économie

2.3.1 Le Québec

Alors que le secteur de production des biens, par l'intermédiaire du développement technologique, utilisait de plus en plus intensivement du capital et, par le fait même, de moins en moins de main-d'oeuvre, un nouveau secteur nécessitant plus de main-d'oeuvre a pris de l'essor dans les économies modernes, soit celui des services. Parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), les États-Unis et le Canada venaient en tête en 1982 pour la proportion des emplois liés à ce secteur avec 68 %

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

des cas, tandis que cette proportion variait de 50 % à 55 % pour l'Italie, le Japon et l'Allemagne. Le Québec n'échappait pas à la tendance nord-américaine comme en fait foi le tableau 10 :

Tableau 10 Population active selon le secteur d'activité, pour le Québec, 1951-1991

Année	Primaire %	Secondaire %	Tertiaire %
1951	18,4	38,4	43,2
1961	11,6	34,2	54,2
1971	6,1	30,9	62,9
1981	4,7	27,3	68,0
1986	4,4	24,6	71,0
1991	4,0	23,8	72,2

Population active selon le secteur d'activité, pour la RMR de Québec, 1991

Année	Primaire %	Secondaire %	Tertiaire %
1991	1,4	14,5	84,1

Sources : Cossette, La tertiarisation de l'économie québécoise, 1982. OPDQ, Profil statistique des régions du Québec, 1988. Recensement 1991, Statistique Canada.

Trois facteurs principaux retiennent l'attention pour expliquer le phénomène de l'expansion des services. D'une part, il existe une complémentarité grandissante entre biens et services, d'autre part, avec une hausse du revenu disponible, plusieurs services liés aux loisirs et au tourisme ont été mis en valeur. Enfin, avec la complexification de la production, il devient de plus en plus avantageux de recourir à des services externes à l'entreprise, de façon temporaire, lorsque le besoin s'en fait sentir plutôt que de recourir à des investissements à coût fixe élevé. On constate cependant un certain plafonnement de la croissance de la part du secteur tertiaire dans l'économie depuis 1981, signe d'une

certaine stabilisation à la suite de changements structureux.

Dans un avenir prévisible, les tendances actuelles devraient se maintenir. Ainsi, en ce qui a trait au secteur manufacturier, avec la concurrence accrue des pays asiatiques et les technologies de plus en plus sophistiquées, on ne peut espérer une forte croissance de l'emploi. Ce secteur bénéficiera cependant des retombées des politiques mises en oeuvre dans le domaine technologique depuis quelques années si bien que la valeur ajoutée des produits transformés devrait augmenter.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

2.3.2 L'agglomération de Québec

En ce qui concerne plus précisément l'agglomération de Québec, sans doute en raison de la forte présence gouvernementale et de son caractère urbain, 84 % de la population active travaillait dans le secteur tertiaire en 1991 comparativement à 72 % dans l'ensemble du Québec (voir tableau 10). Parallèlement, le secteur secondaire n'y employait que 14,5 % de la main-d'oeuvre.

Deux faits sont à noter. Premièrement, l'offre de services se fait dans bien des cas chez le client ou à domicile, ce qui entraîne des déplacements supplémentaires contrairement au cas des travailleurs du secteur manufacturier et du secteur primaire qui sont presque toujours dans le même lieu. Deuxièmement, les entreprises de service font généralement moins usage de capital fixe que les entreprises manufacturières ou du secteur primaire; cela rend donc les entreprises de service plus mobiles, leur permettant facilement de se relocaliser au gré de leurs besoins et des contraintes du marché.

2.4 Le vieillissement de la population

Sur le chapitre des tendances lourdes, il faut ajouter à la libéralisation des échanges, aux changements technologiques et à la tertiarisation, le facteur démographique. L'événement démographique marquant du XX^e siècle tant au Québec que dans plusieurs pays occidentaux est certainement le regain des naissances durant la vingtaine d'années suivant la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cet épisode, appelé *baby boom*, faisait suite à une période où la natalité était réduite à cause de la Seconde Guerre mondiale; le *baby boom* a pris fin dans les années 60 en raison de divers facteurs : changement dans les mentalités et les habitudes de vie, entrée massive des femmes sur le marché du travail, mise au point de la contraception, etc. À cause de leur nombre, les personnes de la génération du *baby boom* ont fortement influencé la société et continueront de le faire tout au long de leur existence : gonflement des effectifs scolaires dans les années 60, développement rapide des banlieues dans les années 70 et 80, etc.

Les personnes nées en 1946 auront 65 ans en 2011. C'est donc dire que les effectifs des retraités et des personnes près de la retraite gonfleront substantiellement durant les deux prochaines décennies et après. Dans ce qui suit, il sera fait appel à l'hypothèse moyenne de croissance démographique retenue pour le plan de transport de l'agglomération de Québec.

Entre 1991 et 2011, le nombre de personnes habitant l'agglomération de Québec augmentera de 87 000, soit de 12,9 %. Pour ce qui est du nombre, ce sont les effectifs des personnes de 50 à 64 ans qui auront augmenté le plus. À cause de leur âge, ces personnes ont des ressources plus importantes par rapport à leurs besoins essentiels que les personnes plus jeunes qui, elles, ont de jeunes enfants à charge. Les premières peuvent donc épargner plus, voyager plus fréquemment et s'offrir des loisirs et des biens non essentiels.

En matière de taux de croissance, ce sont également les mêmes groupes qui se distingueront des autres, mais surtout les personnes de plus de 75 ans dont le nombre devrait doubler. Il s'agit de personnes qui, dans bien des cas, peuvent encore voyager ou s'offrir des loisirs, mais qui dans d'autres cas souffrent de problèmes de santé ou sont limitées dans leur mobilité. Il est à noter que la hausse du nombre de personnes de plus de 75 ans sera de 9 900 chez les hommes et de 16 300 chez les femmes.

À l'inverse, tous les groupes d'âge inférieurs à 45 ans devraient décroître en nombre d'ici 2011. En fait de pourcentage, une faible diminution se produira chez les 15-24 ans, soit 4 %, alors que de plus fortes baisses surviendront chez les 0-14 ans, avec une diminution de près de 20 %, et chez les 25-39 ans, dont les effectifs chuteront de 17 %.

De ces éléments, on peut tirer certaines constatations sur la situation qui régnera jusqu'en 2011 :

- La construction résidentielle devrait demeurer à des niveaux moindres que dans les années 70 et 80 lorsqu'un grand nombre de personnes issues du *baby boom* arrivait à l'âge de former

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

un ménage. L'étalement urbain se poursuivra donc mais à un rythme moindre. On peut même envisager que plusieurs personnes, en raison de leur vieillissement et lorsque les enfants auront quitté la maison, délaisseront leur grande propriété de banlieue pour choisir des habitations plus petites, plus près du centre-ville;

- Les dépenses publiques et privées dans le domaine de la santé devraient s'accroître sensiblement; les services de santé et les services sociaux de même que la vente et la production de produits pharmaceutiques devraient suivre cette tendance à la hausse;
- Des besoins particuliers pourraient aussi apparaître à la suite du vieillissement de la population, notamment dans le cas du transport adapté pour les personnes à mobilité réduite;
- Les besoins en transport scolaire devraient se modifier avec la diminution de la population scolaire et la fermeture d'écoles dans les quartiers plus anciens et une hausse des besoins dans les nouvelles banlieues;
- Les industries des loisirs, du transport, du tourisme, de l'hébergement et de la restauration devraient connaître une bonne croissance de leurs activités.

2.5 Les finances publiques : leur incidence sur l'agglomération de Québec

En raison du rôle majeur des secteurs public et parapublic dans l'agglomération de Québec, on ne peut traiter les tendances lourdes sans s'arrêter à la question des finances publiques.

La question des déficits gouvernementaux et de l'endettement en résultant fait partie de l'actualité quotidienne dans la plupart des pays de l'OCDE. L'ampleur du problème et ses causes varient d'un pays à l'autre; le Québec et le Canada n'y échappent malheureusement pas.

Ainsi, bien que le gouvernement du Québec ait réussi, depuis le début des années 80, à enregistrer en moyenne un surplus de recettes sur les dépenses des programmes (c'est-à-dire si l'on exclut le service de la dette), les charges du service de la dette ont été telles qu'elles ont entraîné un déficit budgétaire chaque année. Cela est dû en grande partie à un nouvel environnement économique où les taux d'intérêt réels (soit les taux d'intérêt dont on a soustrait le taux d'inflation) ont augmenté, tandis que la croissance économique se poursuivait à un rythme moindre qu'auparavant¹². Cette dette sans cesse croissante et les déficits élevés dus à la dernière récession ne permettront pas aux gouvernements de relâcher la rigueur budgétaire afin de mettre un terme à cette situation préoccupante.

Comme beaucoup d'emplois de l'agglomération de Québec reposent sur la présence gouvernementale, il est donc pertinent d'envisager les enjeux à court et à moyen terme des transformations de l'appareil public sur cette région.

À titre indicatif, le tableau 11 donne un aperçu de l'évolution de la situation financière du gouvernement du Québec.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 11 Évolution de la situation financière du gouvernement du Québec

Année financière	Déficit (millions de \$)	Dette du gouvernement du Québec* (millions de \$)	Solde des opérations courantes (millions de \$)
1980-1981	3 450	14 668	-2 530
1985-1986	3 344	31 631	-2 075
1990-1991	2 842	45 864	-1 552
1993-1994	4 894	65 643	-3 497
1995-1996	5 715	74 471	-4 007

* : Dette directe et dette afférente aux régimes de retraite.

Source : Discours sur le budget et Renseignements supplémentaires, Budget 1994-1995 et 1995-1996, Ministère des Finances du Québec.

Il semble donc, comme on peut le constater, que récession après récession les déficits s'accroissent et que la reprise qui suit n'arrive pas à corriger la situation. Sur ce chapitre, la récession qui a débuté au printemps de 1990 n'a fait qu'empirer les choses. Le solde des opérations courantes, c'est-à-dire si on exclut les immobilisations, témoigne également du sérieux de la situation.

Devant ce problème, diverses démarches ont été entreprises par le gouvernement du Québec durant les dernières années. Ainsi, il a été décidé d'accorder plus d'autonomie aux gestionnaires des différents ministères et des organismes publics et parapublics, en leur demandant en retour une gestion plus serrée des ressources à leur disposition dans le but d'atteindre l'objectif d'équilibrer le solde des opérations courantes.

Par ailleurs, il faut noter que le Gouvernement fédéral a annoncé dans son plus récent budget (février 1995) une réduction massive des paiements de transfert aux provinces. Le Gouvernement du Québec sera parmi les plus touchés par cette mesure; cela ne peut qu'entraîner des pressions plus fortes en ce qui a trait au contrôle des dépenses. D'autre part, l'issue du référendum

pourrait amener un nouvel éventail de choix budgétaires.

L'agglomération de Québec devrait être touchée particulièrement par toutes ces mesures pour les raisons suivantes :

- le rôle de capitale de Québec où on observe une concentration importante de la fonction publique à proprement dit;
- le rôle suprarégional de plusieurs établissements de santé et d'éducation (hôpitaux, université, etc.);
- l'absence relative d'entreprises manufacturières pouvant prendre le relais en ce qui concerne de l'emploi.

2.6 Les perspectives économiques pour le Québec

Parmi les prévisions établies par différents organismes, on a choisi de retenir celles qui ont été produites par le Conference Board du Canada. En particulier, il faut signaler que cet organisme produit périodiquement des prévisions portant sur une période de vingt ans.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Selon le Conference Board (prévisions de février 1995), la croissance globale du produit intérieur brut du Québec, exprimé en dollars constants, devrait atteindre une moyenne annuelle de 3,1 % pour la période débutant en 1995 et se terminant en 2010.

Toujours selon cet organisme, le Québec devrait connaître un taux de croissance similaire pour la même période. À long terme, le taux de chômage devrait diminuer à près de 8,0 %, ce qui demeure relativement élevé mais nettement moindre que présentement, soit aux environs de 12 %.

Le Conference Board prévoit une augmentation annuelle de la population au Québec avoisinant 0,8 % d'ici 2010. Dans l'agglomération de Québec,

cette croissance devrait être légèrement inférieure, car l'immigration internationale, qui compte pour une partie non négligeable de cette croissance, se dirige traditionnellement vers la région de Montréal.

La croissance de la productivité proviendra principalement des investissements en machinerie et en équipement, combinés à une faible inflation par rapport aux États-Unis et à un dollar relativement stable qui permettra de bonnes performances en matière d'exportation. Par ailleurs, selon les prévisions de l'organisme, la croissance du secteur manufacturier québécois devrait être la plus élevée au pays. Par ailleurs, si le repli prévu des taux d'intérêt à long terme se réalise, cet élément sera également favorable à la hausse des investissements.

Le tableau 12 présente l'essentiel des prévisions du Conference Board pour le Québec pour la période 1995-2010.

Tableau 12 Principaux indicateurs économiques pour le Québec

Indicateurs	1995	2000	2005	2010
Produit intérieur brut au prix du marché (millions de \$)	178 505	228 703	294 564	379 310
PIB au coût des facteurs (millions de \$)	155 336	200 514	260 400	337 588
PIB au coût des facteurs (millions de \$ constants 1986)	121 497	143 796	167 576	192 712
Indice des prix à la consommation (1986=100)	131,0	143,0	161,0	184,3
Dégonfleur implicite du PIB au coût des facteurs (1986=100)	127,9	139,4	152,0	175,2
Salaire moyen hebdomadaire (\$)	569	667	809	1 008
Revenu personnel (millions de \$)	160 744	203 704	255 938	326 242
Revenu personnel disponible (millions de \$)	120 147	151 607	189 189	240 329
Ventes au détail (millions de \$)	53 616	66 243	80 186	96 693
Population en âge d'être actif (milliers)	5 579	5 872	6 271	6 582
Population active (milliers)	3 495	3 800	4 067	4 262
Emploi (milliers)	3 089	3 475	3 725	3 907
Taux de chômage (%)	11,6	8,6	8,4	8,3
Mise en chantier (milliers)	38,0	35,7	34,0	29,0

Source : Conference Board du Canada, Long-Term Provincial Outlook, February 1995.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

2.7 Observations sur les tendances lourdes

- L'économie québécoise, à l'instar de celle du reste de la planète, est engagée dans un vaste mouvement de libéralisation de ses échanges internationaux et d'intégration à l'économie mondiale. Des traités viennent encadrer ce processus : ALE, ALENA et GATT;
- Le progrès technologique a entraîné un accroissement de la part relative de l'emploi du secteur tertiaire mais un recul de la part du primaire et du secondaire;
- L'agglomération de Québec dispose d'atouts certains pour son développement futur grâce à la présence du Parc technologique, de centres de recherche et de l'Université Laval. Néanmoins, il faut demeurer réaliste et prendre conscience du fait que ces nouvelles technologies ne peuvent donner de l'emploi à l'ensemble des travailleurs de l'agglomération;
- L'accroissement du revenu des ménages peut également concourir à une croissance du tertiaire, car, après avoir satisfait leurs besoins de base (nourriture, logement, vêtements), les ménages disposent maintenant d'un surplus qui peut être affecté à des besoins moins essentiels (loisirs et culture, repas au restaurant, voyages, etc.);
- Des besoins particuliers pourraient aussi manifester à la suite du vieillissement de la population, particulièrement dans le cas du transport adapté pour les personnes à mobilité réduite. Par contre, les besoins en transport scolaire devraient se modifier avec la diminution de la population scolaire et la fermeture d'écoles dans les quartiers plus anciens et une hausse des besoins dans les nouvelles banlieues;
- À cause de son rôle de capitale et de toutes les fonctions qui en découlent et de son rôle de métropole de l'est du Québec, l'agglomération de Québec a eu une structure économique plus axée vers le tertiaire que le reste du Québec. Toutefois, l'État ne pourra sans doute plus jouer un rôle aussi important dans l'économie si le contexte économique ne s'améliore pas. Cela pourrait amener une réduction de l'emploi gouvernemental et une restructuration de l'économie de l'agglomération de Québec;
- Le Conference Board prévoit à long terme pour le Québec une diminution du taux de

chômage à 8,3 % ainsi qu'un taux de croissance moyen du produit intérieur brut, exprimé en dollars constants, de 3,1 % d'ici l'an 2010.

3. L'AVENIR ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Dans les sections précédentes, un portrait global de l'économie de l'agglomération de Québec a été tracé. On a ainsi pu faire ressortir :

- les points forts et les faiblesses de la structure économique;
- la répartition géographique et industrielle de l'emploi dans l'agglomération de Québec;
- les caractéristiques des personnes sans emploi.

Par ailleurs, on a procédé à une recension des principales tendances existant aussi bien au niveau international qu'au niveau régional qui sont susceptibles de continuer à influencer sur l'agglomération de Québec. Cet exercice étant accompli, il est temps de passer à la prévision proprement dite pour les différentes catégories économiques de l'agglomération de Québec.

3.1 Une analyse statistique

Afin d'examiner les perspectives d'avenir du secteur manufacturier et de celui des services, un premier exercice a consisté à se tourner vers un passé récent, soit de 1983 à 1993, et à examiner l'évolution de l'emploi selon chaque industrie. Les données utilisées proviennent du Bureau de la statistique du Québec; elles valent pour l'ensemble du Québec et non seulement pour l'agglomération de Québec, car celles-ci ne sont pas disponibles.

Tout comme pour le secteur manufacturier, une analyse de régression a été menée pour chacune des industries de service. Les données portent sur les salariés pour l'ensemble du Québec et proviennent de l'enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail menée mensuellement auprès des entreprises par Statistique Canada. Comme ces données concernent les salariés, les travailleurs autonomes n'en font pas partie.

À l'aide d'une technique statistique dénommée «analyse de régression multivariée», on a estimé la relation existant entre, d'une part, l'évolution de l'emploi et les facteurs structureaux (démographie, technologie, etc.), exprimés sous forme de tendance

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

et, d'autre part, le produit intérieur brut. L'équation estimée pour chaque industrie revêt la forme suivante :

$$\ln(Y_t) = a_0 + a_1 t + a_2 \ln(\text{pib}_t) + u_t$$

où

\ln : logarithme naturel

Y_t : heures-personnes rémunérées (secteur manufacturier) ou nombre d'employés (services);

a_0 : constante

a_1 : coefficient associé à la variable t

a_2 : coefficient associé à la variable \ln

t : variable de tendance (démographie, technologie, etc.) qui prend la valeur 1 la première année et augmente de 1 à chaque année subséquente

pib : produit intérieur brut en dollars constants

u_t : terme d'erreur suivant une loi normale

Les coefficients a_1 indiquent pour chaque industrie le taux moyen de croissance annuelle de la variable y_t résultant des facteurs structureux. Par ailleurs, les coefficients a_2 indiquent l'élasticité de la croissance de y_t par rapport à la croissance du produit intérieur brut.

Comme on le constate au tableau 13 et à l'annexe 4, l'emploi dans le secteur manufacturier s'accroît rapidement lorsque le produit intérieur brut se met à augmenter et il décroît lorsque ce dernier diminue; cette sensibilité est plus prononcée pour la fabrication des biens durables que pour les biens non durables. En contrepartie, les facteurs structureux (concurrence internationale, progrès technologique, etc.) viennent réduire les besoins en main-d'oeuvre pour le secteur manufacturier. Pour ce qui est de l'ensemble des services, l'emploi y est nettement moins sensible aux variations du produit intérieur brut que pour le secteur manufacturier.

L'influence des facteurs structureux est également moindre sur l'emploi dans les services

que dans le secteur manufacturier. Les résultats complets des régressions sont présentés dans les annexes 4 et 5. Bien entendu, si les données avaient été disponibles pour un plus grand nombre d'années, il aurait été possible d'améliorer la modélisation en ajoutant d'autres variables explicatives.

Tableau 13 Coefficients de régression pour l'évolution de l'emploi dans l'ensemble du Québec*

	t	PIB
Ensemble		
du secteur manufacturier	-0,0460	1,54
Ensemble des services	-0,0115	0,99

* Ainsi, une croissance en dollars constants de 1 % du PIB entraînerait une hausse de 1,54 % de l'emploi dans le secteur manufacturier, alors qu'à chaque nouvelle année, les facteurs tendanciels feraient reculer celui-ci de 4,6 %. Les facteurs tendanciels jouent donc un rôle prédominant dans ce secteur depuis dix ans. Le taux de change n'a toutefois pas été pris en considération dans la régression.

3.2 Les tendances et l'évolution par industries

Après l'analyse statistique de l'évolution passée de l'emploi dans le secteur manufacturier et les services, on peut aborder maintenant les prévisions de l'emploi à l'horizon 2011. Ainsi, le tableau 14 présente, pour chaque secteur industriel, les facteurs susceptibles d'influer sur la croissance de l'emploi d'ici 2011. Le taux de croissance prévu pour chaque industrie a été établi ainsi :

- En général, on s'est servi des résultats des régressions dont il a été fait mention à la section 3.1. On a supposé un taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (exprimé en dollars constants) de 2 %. Il s'agit d'un taux modéré si on le compare aux prévisions du Conference Board, soit 3,1 %. On a ensuite fait intervenir l'influence des

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

facteurs tendanciels. Dans ce dernier cas, on a réduit de moitié le coefficient de régression des facteurs tendanciels pour deux raisons. La première était d'empêcher une trop forte réduction de l'emploi dans le secteur manufacturier qui ne compte en 1991 que pour 14,5 % de l'emploi et ne devrait pas en toute logique diminuer de beaucoup sous ce seuil. Deuxièmement, on a supposé que la plupart des changements technologiques d'importance ont déjà été effectués durant les dernières années, ce qui contribuerait à stabiliser l'emploi dans la majorité des secteurs analysés;

- Pour certains secteurs, des corrections ad hoc ont été apportées aux résultats de la régression pour tenir compte de facteurs particuliers. Par exemple, on a prévu un taux de croissance nul

pour l'industrie de la construction de même que pour celle des communications et des services publics. Dans le premier cas, le déclin observé depuis une dizaine d'années devrait cesser, mais, compte tenu des tendances démographiques, on ne peut croire à une reprise massive. Dans le cas des communications et des services publics, on a observé au cours des dernières années une concentration de l'emploi dans la région montréalaise, particulièrement pour la télévision et la radiodiffusion;

- Enfin, pour le secteur primaire, on a préféré prévoir une stabilité de l'emploi, car on ne dispose que de peu de données sur ce secteur puisqu'il est composé d'un bon nombre d'entreprises comptant moins de cinq travailleurs.

Tableau 14 Tendances et évolution selon l'industrie, pour l'agglomération de Québec

Industrie	Taux annuel de croissance prévu de l'emploi en %, de 1993 à 2011*	Facteurs d'influence, événements et enjeux	Évolution probable
Secteur primaire	0	<p>Agriculture : accord du GATT et concurrence internationale; pression des agriculteurs des États-Unis pour l'ouverture des marchés. Politiques de gestion de l'offre remises en cause.</p> <p>Forêt : contraintes liées à la protection de l'environnement; possibilité d'une extension des zones avec interdiction de coupes sur l'ensemble du continent.</p> <p>Mines : épuisement des gisements et concurrence des pays en voie de développement, des ex-composantes de l'URSS et de l'Afrique du Sud.</p>	<p>Restructuration probable de la production agricole et rationalisation; disparition des producteurs marginaux. Accroissement des importations internationales.</p> <p>Maintien d'un bon marché pour les exportations vers les États-Unis.</p> <p>Déclin éventuel de certaines régions productrices.</p>

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 14 Tendances et évolution selon l'industrie, pour l'agglomération de Québec

Industrie	Taux annuel de croissance prévu de l'emploi en %, de 1993 à 2011*	Facteurs d'influence, événements et enjeux	Évolution probable
Aliments	0,45	Accord du GATT, ALENA et concurrence des produits des États-Unis. Gestion de l'offre dans la production agricole.	Restructuration pour bénéficier d'économies d'échelle. Fermetures des petits centres qui n'exploitent pas un créneau particulier.
Boissons	0		
Tabacs	0	Politiques à l'égard du tabac et habitudes de vie.	Menace de déclin pour l'industrie à moins d'accroître les exportations.
Caoutchouc	0	Concurrence internationale.	Aucun accroissement marqué pour l'industrie dans la région.
Plastique	3,24	Secteur en forte transformation technologique.	Fort potentiel de croissance de l'emploi.
Cuir	-1,91	GATT et concurrence des pays en voie de développement.	Rationalisation de la production pour bénéficier d'économies d'échelle et se spécialiser dans des créneaux précis.
Produits textiles	0,72		
Vêtement	-0,55		
Bois	1,14	ALENA et accès au marché des États-Unis.	Spécialisation à l'intérieur de créneaux précis.
Meubles	2,34		
Papier	0	Normes environnementales pour les papetières. Effet du recyclage sur l'approvisionnement en matières premières et en produits à recycler.	Diminution de l'avantage qui était conféré par la proximité de la matière ligneuse. Accroissement de l'avantage conféré par la proximité de l'approvisionnement en déchets de papier et des grands centres urbains.
Imprimerie	1,54		
Métaux	0,83	Concurrence des pays en voie de développement, de l'ex-URSS et de l'Afrique du Sud. Coût des matières premières et de l'énergie.	Développement possible de cette industrie si on réussit à maintenir un avantage sur le chapitre du coût de production.
Produits métalliques	2,04		
Machinerie	2,84	Vieillessement de la flotte mondiale.	Le niveau d'emploi pourrait dépendre de nouveaux investissements.
Matériel de transport	0		
Produits électriques et électroniques	1,20	Concurrence asiatique.	Localisation de l'industrie principalement dans la région de Montréal.
Produits minéraux non métalliques	0,77	Activité dans l'industrie de la construction et de la rénovation.	Orientation du marché vers la rénovation plutôt que vers la construction.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 14 Tendances et évolution selon l'industrie, pour l'agglomération de Québec

Industrie	Taux annuel de croissance prévu de l'emploi en %, de 1993 à 2011*	Facteurs d'influence, événements et enjeux	Évolution probable
Pétrole et charbon	0	Prix du baril de pétrole. Normes environnementales.	Stabilité prévisible de l'industrie.
Produits chimiques	0,39	Propriété intellectuelle (pharmacie).	Concentration de l'industrie pharmaceutique dans la région de Montréal.
Manufacturier divers	-0,40	Parc technologique.	Bon potentiel de croissance.
Construction	0	Taux d'intérêt. Vieillesse de la population. Formation des ménages.	Anémie du marché de la construction d'immeubles pour les prochaines années. Développement de la rénovation à la suite du vieillissement du parc immobilier.
Transport et entreposage	0,07	Ensemble du transport et de l'entreposage : dévolution des infrastructures fédérales. Privatisation de certaines infrastructures ou tarification. Transport aérien : restructuration du transport aérien. Mise en application de l'alliance des compagnies AMR et LACI. Ouverture d'Air Canada sur le marché asiatique. Retombées du nouvel accord de libéralisation avec les États-Unis. Expansion de l'industrie du tourisme. Transport ferroviaire : abandon des lignes déficitaires. Privatisation probable du CN. ALENA, GATT. Concurrence du camionnage. Camionnage : ouverture des marchés grâce à l'ALENA et harmonisation de la réglementation.	Déplacement des emplois vers des organismes locaux ou des entreprises privées. Possibilité de rationalisation des emplois. Poursuite des pertes d'emplois à court terme mais reprise par la suite grâce à une expansion de la demande. Création d'entreprises ferroviaires à vocation régionale, mais rationalisation des effectifs entraînant encore des pertes massives d'emplois. Croissance de l'emploi dans les prochaines années dans une perspective nord-américaine.
		Transport en commun routier : vieillissement de la population. Croissance de la participation des femmes au marché du travail et de l'accès à l'automobile. Prix de l'essence et du stationnement.	Mise au point de services mieux adaptés aux besoins : voies réservées, véhicules plus petits (dont taxibus), services de banlieue à banlieue.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 14 Tendances et évolution selon l'industrie, pour l'agglomération de Québec

Industrie	Taux annuel de croissance prévu de l'emploi en %, de 1993 à 2011*	Facteurs d'influence, événements et enjeux	Évolution probable
		<p>Transport maritime : cessation de la subvention fédérale au transport des céréales. Incertitudes quant au trafic de céréales exportées par la voie maritime du Saint-Laurent. Concurrence mondiale sur le marché des matières premières et de la première transformation des métaux.</p>	<p>Stagnation des activités à moins d'un développement dans le transport des conteneurs à Québec.</p>
		<p>Implantation des systèmes Intelligent Vehicle Highway Systems (IVHS).</p>	<p>Augmentation de la facilité des déplacements et réduction de la congestion.</p>
		<p>Télé travail.</p>	<p>Réduction des besoins en déplacements travail-domicile, en particulier aux heures de pointe.</p>
Communications et services publics	0	<p>Avènement de l'autoroute électronique. Télé-travail. Déréglementation dans les télécommunications.</p>	<p>Réduction des besoins de se déplacer pour travailler, magasiner, étudier et se récréer.</p>
Commerce de gros	2,19	<p>Déploiement des activités à proximité des infrastructures de transport. Minimisation des inventaires. Expansion du concept magasin-entrepôt. Autoroute électronique.</p>	<p>Accroissement de l'emploi en bordure des autoroutes. Augmentation de la pression sur le réseau autoroutier près des échangeurs.</p>
Commerce de détail	1,75	<p>Progression des magasins à grande surface et à bas prix ainsi que du concept magasin-entrepôt. Télé travail. Autoroute électronique.</p>	<p>Poursuite du déclin dans les zones commerciales centrales et possibilités d'extension à certains centres commerciaux de banlieue.</p>
Institutions financières	0,15	<p>Déréglementation et décloisonnement des secteurs. Développement de l'informatisation et de l'automatisation. Autoroute électronique.</p>	<p>Rationalisation des activités et réduction de l'emploi. Création de guichets uniques qui réduisent les besoins de déplacements.</p>
Agents d'assurances et services immobiliers	1,88	<p>Déréglementation et décloisonnement des institutions financières. Autoroute électronique.</p>	<p>Création de guichets uniques qui réduisent les besoins de déplacements.</p>
Services aux entreprises	3,05	<p>Recours accru à ces services qui n'engagent pas de frais fixes à subir pour des besoins ponctuels. Spécialisation croissante de ces services.</p>	<p>Accroissement marqué de l'emploi.</p>

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 14 Tendances et évolution selon l'industrie, pour l'agglomération de Québec

Industrie	Taux annuel de croissance prévu de l'emploi en %, de 1993 à 2011*	Facteurs d'influence, événements et enjeux	Évolution probable
Administration publique	0,22	Réflexion sur les interventions de l'État. Régionalisation des services. Issue du référendum (sous toutes réserves des décisions qui en découleront).	Faible croissance à long terme. À court terme, plafonnement ou réduction des effectifs (équivalents temps plein) de la fonction publique touchant particulièrement Québec-Centre et le Plateau-Sainte-Foy.
Éducation	0,78	Vieillesse de la population et étalement urbain. Dénatalité. Besoin accru de formation de la main-d'oeuvre.	Augmentation du besoin en formation professionnelle mais diminution envisageable chez les jeunes.
Services de santé et sociaux	1,29	Vieillesse de la population. Restrictions budgétaires. Progrès technologique.	Virage ambulatoire et redéploiement des effectifs.
Hébergement et restauration	2,72	Vieillesse de la population. Développement du tourisme international. Restructuration des entreprises et des gouvernements. Évolution du taux de change. Présence accrue des femmes sur le marché du travail.	Recours accru aux services de restauration. Accroissement plus faible là où la clientèle gouvernementale forme un groupe important.
Services divers	2,00	Avènement d'une civilisation des loisirs? Modification des heures de travail et possibilité d'un partage du travail. Télé travail.	Développement marqué de cette industrie et des effectifs.

* : Les données ont été arrondies à la deuxième décimale.

Source : Compilation effectuée par le Service statistique et économie en transport du ministère des Transports du Québec.

Le tableau 15 complète le tableau 14 en donnant une ventilation de l'évolution prévue du nombre d'emplois pour chacun des secteurs d'activité économique d'ici 2011.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 15 Évolution prévue du nombre d'emplois selon le secteur industriel, de 1993 à 2011

Secteur	1993	2001	2006	2011	Variation de 1993 à 2011
Secteur primaire	2 480	2 480	2 480	2 480	0
Secteur manufacturier	25 367	27 045	28 246	29 578	4 211
Aliments, boissons et tabac	4 701	4 842	4 933	5 025	324
Caoutchouc et plastique	606	709	787	880	274
Cuir, textile et vêtement	2 001	1 838	1 747	1 663	-338
Bois et meubles	2 373	2 703	2 935	3 191	818
Papier et imprimerie	6 036	6 398	6 647	6 916	880
Métaux et produits métalliques	3 142	3 625	3 966	4 342	1 200
Matériel de transport et machinerie	1 822	2 015	2 160	2 327	505
Produits électriques et électroniques	1 483	1 631	1 731	1 837	354
Produits minéraux non métalliques	1 425	1 515	1 574	1 636	211
Pétrole et charbon	364	364	364	364	0
Produits chimiques	581	599	611	623	42
Secteur manufacturier divers	833	807	791	775	-58
Services	265 406	293 766	314 011	336 487	71 081
Construction	12 940	12 940	12 940	12 940	0
Transport et entreposage	7 485	7 527	7 553	7 580	95
Communications et services publics	5 925	5 925	5 925	5 925	0
Commerce de gros	11 807	14 041	15 648	17 438	5 631
Commerce de détail	32 907	37 806	41 232	44 968	12 061
Institutions financières	12 877	13 032	13 130	13 229	352
Agents d'assurances et services immobiliers	3 053	3 544	3 889	4 269	1 216
Services aux entreprises	18 245	23 202	26 963	31 333	13 088
Administration publique	54 030	54 988	55 596	56 210	2 180
Éducation	27 935	29 726	30 904	32 128	4 193
Services de santé et services sociaux	37 490	41 538	44 287	47 219	9 729
Hébergement et restauration	26 459	32 795	37 505	42 891	16 432
Services divers	14 253	16 700	18 438	20 357	6 104
Total	293 253	323 290	344 737	368 545	75 292

Source : Prévisions du Service statistique et économie en transport du ministère des Transports du Québec.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Ce qui ressort au premier coup d'oeil est le fait que la croissance de l'emploi, d'ici 2011, aura lieu presque totalement dans les services (71 000 emplois ou 94 % de la croissance totale, contre 4 200 pour le secteur manufacturier). Aucune perte n'est enregistrée dans les services, alors que quelques composantes du secteur manufacturier sont appelées à décroître.

Des gains très marqués sont à relever, particulièrement pour l'hébergement et la restauration (16 000 emplois ou 62 %), les services aux entreprises (13 100 ou 72 %) et le commerce de détail (12 000 ou 72 %) ainsi que la santé et les services sociaux (9 700 ou 26 %). L'hébergement et la restauration de même que le commerce de détail devraient principalement bénéficier de l'accroissement généralisé du niveau de vie et de la taille de la population ainsi que de son vieillissement; les services aux entreprises devraient profiter de la tendance des entreprises à se concentrer sur leur mandat principal et à soustraire les tâches connexes; quant à la santé et aux services sociaux, ils devraient connaître une impulsion à la suite du vieillissement de la population. Bien qu'elle soit moins importante en valeur absolue, une augmentation de 48 % des effectifs est également à noter du côté du commerce de gros.

3.3 Des réserves à l'égard des prévisions d'emplois

Les prévisions présentées précédemment doivent toutefois être interprétées avec prudence en tenant compte des éléments suivants :

- la base de données sur l'emploi dans les entreprises de l'agglomération de Québec ne porte que sur celles qui comptent cinq employés et plus et n'est pas parfaitement exhaustive. Sur ce chapitre, il faut souligner que dans la région métropolitaine de Québec les travailleurs autonomes comptent pour 6,7 % du total des personnes qui travaillent (source : recensement de 1991);
- les prévisions constituent une moyenne de l'évolution d'ici 2011. Il s'agit de prévisions de tendances et non de prévisions conjoncturelles, c'est-à-dire qu'on ne tente pas de prévoir les cycles économiques dans le détail.

En guise de conclusion, il faut préciser que l'horizon des prévisions s'étend sur près de deux décennies. On comprendra aisément qu'avec une période si longue des chocs extérieurs à l'économie

québécoise puissent survenir et que le fonctionnement du marché du travail soit modifié. Cela pourrait avoir un effet sur les taux de croissance prévus pour chaque secteur d'activité économique. Ainsi, les emplois actuels d'un secteur pourraient se retrouver dans un autre secteur. En effet, prenons l'exemple de la forte croissance du secteur «Services aux entreprises». Auparavant, plusieurs des emplois de ce secteur auraient été situés dans le secteur manufacturier. Maintenant, plusieurs entreprises préfèrent recourir aux services de firmes spécialisées externes pour des fonctions liées à la comptabilité, à la publicité, à la surveillance, etc.

3.4 Une comparaison entre la croissance récente des emplois et celle qui est prévue

Les tableaux 16 et 17 permettent de replacer dans un contexte historique les prévisions contenues dans le présent document. En effet, ils présentent respectivement l'évolution de la situation de l'emploi par grandes catégories d'activité entre 1981 et 1991 et entre 1993 et 2011. Sous cet éclairage, les prévisions apparaissent modestes puisqu'en général les taux de croissance prévus pour chaque catégorie sont inférieurs de plus de la moitié aux taux observés entre 1981 et 1991. **Il faut noter que dans ce qui suit la ventilation des données a été effectuée selon les regroupements des recensements : les données diffèrent donc de celles qui ont été utilisées précédemment dans le document.**

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 16 Évolution de la population active selon la catégorie d'activité économique dans la RMR de Québec, de 1981 à 1991 (en nombre et en pourcentage)

Secteur	1981	1986	1991	Variation 1981-1991	
Primaire	3 015	3 600	4 870	Totale	1 855
				Annuelle (%)	4,9
Manufacturier	29 370	27 205	31 235	Totale	1 865
				Annuelle (%)	0,6
Construction	14 020	14 080	18 160	Totale	4 140
				Annuelle (%)	2,6
Transport et entreposage, communications et services publics	17 190	17 500	19 285	Totale	2 095
				Annuelle (%)	1,2
Commerce	44 085	51 030	56 640	Totale	12 555
				Annuelle (%)	2,5
Finances, assurances et agents immobiliers	16 705	21 965	24 705	Totale	8 000
				Annuelle (%)	4,0
Services gouvernementaux	50 620	48 795	54 475	Totale	3 855
				Annuelle (%)	0,7
Éducation, santé et autres services	97 505	111 030	131 735	Totale	34 230
				Annuelle (%)	3,1
Total	272 500	295 205	341 105	Totale	68 605
				Annuelle (%)	2,3

Source : Recensements de 1981, de 1986 et de 1991, Statistique Canada.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Tableau 17 Prévisions de l'évolution de l'emploi sur le territoire du plan de transport de l'agglomération de Québec, de 1993 à 2011 (en nombre et en pourcentage)

Secteur	1993	2001	2006	2011	Variation 1993-2011	
					Totale	Annuelle (%)
Primaire	2 480	2 480	2 480	2 480	0	0,00
Secteur manufacturier	25 367	27 045	28 246	29 578	4 211	0,86
Construction	12 940	12 940	12 940	12 940	0	0,00
Transport et entreposage, communications et services publics	13 410	13 452	13 478	13 505	95	0,04
Commerce	44 714	51 848	56 880	62 406	17 692	1,87
Finances, assurances et agents immobiliers	15 930	16 576	17 020	17 498	1 568	0,52
Services gouvernementaux	54 030	54 988	55 596	56 210	2 180	0,22
Éducation, santé et autres services	124 382	143 962	158 097	173 928	49 546	1,88
Total	293 253	323 290	344 737	368 545	75 292	1,28

Source : Prévisions du Service statistique et économie en transport du ministère des Transports du Québec, à partir des données compilées par les centres d'emploi du Canada.

3.4.1 Des explications, par catégories d'activité, sur les écarts entre l'évolution historique de l'emploi et les prévisions 1993-2011

Le secteur primaire

Puisque les données compilées par les centres d'emploi du Canada ne touchent que les entreprises comptant cinq employés ou plus et que le secteur primaire est composé de nombreuses petites entreprises, il a été décidé de ne pas faire de prévisions et d'indiquer un taux de croissance nul malgré la croissance relevée entre 1981 et 1991.

Le secteur manufacturier

Comme la récession a particulièrement frappé le secteur manufacturier au début des années 90, l'évolution de l'emploi dans ce secteur entre 1981 et 1991 y est particulièrement faible. Pour cette raison, nos prévisions peuvent paraître optimistes. En réalité, avec la rationalisation des dernières années, les entreprises manufacturières québécoises sont bien placées pour affronter le défi de la libéralisation internationale des échanges (GATT et ALENA), ce qui leur permettra même une légère croissance des effectifs d'ici à 2011.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

La construction

Depuis la fin des années 80, l'industrie de la construction connaît des moments difficiles. La précédente décennie avait été marquée par une activité intense dans cette industrie sur les plans résidentiel (accession à la propriété de la génération du *baby boom*) et non résidentiel (grands projets manufacturiers tels que les alumineries, projets d'Hydro-Québec, etc.). Désormais, tant à cause de la démographie (diminution de la formation des ménages) que de l'état des finances publiques, on ne peut s'attendre à une vigoureuse reprise de l'activité dans cette industrie. On a donc opté pour la prudence en maintenant constant le nombre d'emplois.

Le transport, l'entreposage, les communications et les services publics

L'industrie du transport a connu durant les dernières années un important effort de restructuration, surtout dans l'aérien et le ferroviaire. La vive concurrence qui touche ces secteurs, dans un contexte déréglementé, et la privatisation prévisible du Canadien National nous incitent à croire que la croissance de l'emploi sera faible durant les prochaines années. Quant aux communications et aux services publics, on observe également une restructuration fort importante des effectifs (ex. : Bell Canada) dans un contexte de déréglementation progressive et de rapides progrès technologiques. La croissance de l'emploi devrait donc être plus faible que par le passé.

Le commerce

Malgré la situation économique plus difficile qui existe depuis quelques années, le revenu moyen des ménages a normalement tendance à s'accroître à long terme. L'accroissement du revenu engendre également une hausse des dépenses de consommation et de l'emploi dans le commerce. Néanmoins, avec la mise au point de nouveaux concepts, comme les magasins-entrepôts, on peut s'attendre à une croissance de l'emploi plus modérée que par le passé.

Les finances, les assurances et les agents immobiliers

Les dernières années ont été marquées par une déréglementation progressive de ce secteur qui a permis aux institutions financières d'élargir leur champ d'action, entre autres par l'entremise d'acquisitions. Une rationalisation des effectifs est entreprise et devrait se poursuivre dans un contexte de création de supermarchés financiers où la technologie est pleinement mise à contribution.

Les services gouvernementaux

Du municipal au fédéral, l'ère est à la rationalisation devant le fardeau fiscal que plusieurs considèrent comme trop lourd. Compte tenu de la dette et du déficit budgétaire du Québec et du Canada, on peut présumer que, durant de nombreuses années, les effectifs demeureront stationnaires. Pour cette raison, on prévoit un taux de croissance de l'emploi de 1993 à 2011 inférieur à celui qui a été observé de 1981 à 1991.

L'éducation, la santé et les autres services

À l'exception du domaine de l'éducation (en raison de la situation générale sur le plan démographique), les autres services (restauration et hébergement, services aux entreprises, etc.) de même que les services de santé et les services sociaux devraient continuer leur progression en fait d'emplois durant les prochaines années. Encore là, la situation des finances publiques, le progrès technologique et la pression de la concurrence devraient amener une croissance de l'emploi plus faible que par le passé.

3.5 Des comparaisons avec d'autres études

Dans le cadre de la préparation du plan de transport de l'agglomération de Québec, deux autres séries de prévisions ont été effectuées : des prévisions de déplacements pour le motif travail¹³ et des prévisions démographiques¹⁴.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

3.5.1 Les déplacements pour le travail

Dans l'étude menée sur les déplacements, on présente à partir de l'enquête «origine-destination» le nombre de déplacements effectués durant une journée moyenne d'automne, selon le mode et le motif. Pour l'heure de pointe du matin, on observait, en 1991, 160 900 déplacements pour le travail, alors que dans notre étude il est question de 293 253 emplois. Plusieurs facteurs expliquent cette différence :

- le territoire de notre étude est plus vaste que celui de l'enquête «origine-destination»;
- l'enquête «origine-destination» dénombre des personnes qui se déplacent à un moment précis, alors que notre base de données recense les emplois pour une année. Une personne peut occuper plus d'un emploi dans une année, particulièrement s'il s'agit d'emplois à temps partiel;
- les déplacements recensés se limitent à l'heure de pointe du matin. Or, d'après les données de l'enquête sur la population active de Statistique Canada, seulement 51 % de tous les travailleurs canadiens commencent leur travail entre 6 et 10 heures du matin, du lundi au vendredi;
- une personne qui commence sa journée de travail le matin peut très bien ne pas se déplacer à ce moment-là, par exemple si elle travaille à la maison. Sur ce chapitre, il faut noter que, pour les municipalités du territoire du plan de transport de l'agglomération de Québec comptant plus de 5 000 habitants, les personnes qui travaillent habituellement à domicile constituent 4,8 % du total des travailleurs (source : recensement de 1991);
- en tout temps, des personnes sont absentes du travail pour des raisons médicales ou familiales. Dans l'article «S'absenter du travail» on soulignait que 5,9 % des travailleurs rémunérés à temps plein au Canada s'étaient absentés pour une partie ou la totalité d'une semaine donnée en 1993 ; les heures perdues

s'établissaient à 3,7 % du total des heures habituelles de travail¹⁵;

- l'enquête «origine-destination» porte sur le mois d'octobre, alors que l'enquête sur la population active de Statistique Canada montre que ce mois affiche un nombre de personnes au travail inférieur à la moyenne annuelle. Par exemple, dans la région métropolitaine de Québec, on comptait 287 000 personnes occupées en octobre 1991 contre une moyenne annuelle de 292 000, ce qui correspond à un écart de 1,74 %. Si on additionne cette sous-estimation au fait qu'il y a 3,7 % du temps perdu à cause de la maladie ou de raisons familiales, on en arrive à un écart de plus de 5,4 % entre le nombre moyen de personnes qui ont un emploi dans une année et le nombre de personnes dont le déplacement pour le travail est recensé.

Bien qu'il ne soit pas possible d'établir une comptabilité rigoureuse des écarts expliqués par les éléments précédents, on peut conclure sans grand risque d'erreur que les données provenant de notre étude et de celles sur les déplacements sont compatibles.

Il existe par ailleurs un écart entre le taux de croissance de l'emploi de notre étude (25,7 % entre 1993 et 2011) et celui du nombre de déplacements pour le travail à l'heure de pointe du matin (15,2 % entre 1991 et 2011). Cela s'explique par la raison suivante : les secteurs d'activité économique qui connaîtront la plus forte croissance d'ici 2011 sont particulièrement surreprésentés sur le plan de l'emploi à temps partiel et du travail de fin de semaine (hébergement et restauration, santé et services sociaux, commerce de détail). Ces emplois échappent donc au recensement des déplacements à l'heure de pointe du matin les jours de semaine.

3.5.2 Les prévisions démographiques

Dans l'étude sur les prévisions démographiques, l'auteur mentionne que la population occupée sur le territoire se chiffrait, en 1991, à 336 440 personnes, y compris les 13 915 personnes occupées de

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Portneuf. Ce nombre de personnes est nettement plus élevé que celui de notre étude. Cela s'explique par les raisons suivantes :

- il n'y a pas parfaite correspondance entre une personne occupée durant une année et le nombre d'emplois durant une année. Une personne peut dans bien des cas occuper plus d'un emploi, particulièrement dans le cas des emplois saisonniers et des emplois à temps partiel;
- les données sur la population occupée datent de 1991 et celles sur les emplois de 1993. Or le taux de chômage a augmenté depuis lors dans la région métropolitaine de Québec;
- notre étude ne comprend pas les entreprises de moins de cinq employés et les travailleurs autonomes.

Pour toutes ces raisons, les données sur l'emploi et celles sur la population occupée ne sont pas incompatibles. Quant à la prévision de croissance de la population active, entre 1991 et 2011, qui se chiffre à 14,7 %, dans le scénario moyen, et à 22,2 %, dans le scénario fort, elle ne paraît pas incompatible avec la prévision de croissance de l'emploi prévue de 25,7 %, entre 1993 et 2011. En effet, 1991 et 1993 étaient des années où le taux de chômage était particulièrement élevé et où on peut présumer que nombre de personnes avaient abandonné toute recherche par découragement; dans ce dernier cas, elles cessaient alors de faire partie de la population active.

Une reprise de l'emploi pourra donc s'alimenter à partir du bassin actuel de chômeurs et de l'accroissement démographique et provoquer un retour au marché du travail des chômeurs découragés.

3.6 Conclusion

L'image traditionnelle que les gens se font de la région de Québec, soit une agglomération habitée essentiellement par des employés de l'État, mérite d'être nuancée. En effet, sur les 293 250 emplois recensés par les centres d'emploi du Canada que

compte l'agglomération, l'administration publique ne représente que 18 % du total. Toutefois, en étendant le calcul à la santé et aux services sociaux (13 % du total) et à l'éducation (10 %), on obtient un total de près de 41 % des emplois qui sont dans le grand secteur public et parapublic, et ce, si l'on exclut la plupart des sociétés d'État.

Les autres principaux secteurs d'activité qui occupent une part importante dans l'économie régionale sont le commerce de détail (11 %), l'hébergement et la restauration (9 %), les services aux entreprises (5 %) et les services divers (5 %). En particulier, il convient de noter, à l'égard de ces données, l'importance de l'activité économique engendrée par le tourisme et le loisir.

La région de Québec a été secouée par une mauvaise conjoncture économique depuis 1990, qui a porté le taux de chômage aux environs de 12 % en 1995. Les perspectives d'avenir demeurent pourtant prometteuses compte tenu des atouts de la région, et ce, en dépit des restrictions budgétaires qui touchent le grand secteur public et parapublic.

Ainsi, de 1993 à 2011, on prévoit que le nombre d'emplois se sera accru dans l'agglomération de 26 %, soit un taux moyen annuel de 1,3 %. Bien que cela puisse sembler surprenant, compte tenu de la morosité qui règne depuis quelques années, il faut se rappeler que la croissance de l'emploi a atteint 2,3 % par année entre 1981 et 1991 malgré la récession du début des années 80.

Il ne faut pas oublier sur ce point que l'agglomération de Québec possède un important potentiel de croissance. Elle peut ainsi compter sur une scolarisation élevée de la population et sur une main-d'oeuvre bien formée. On dénombre également un important bassin de chercheurs scientifiques dans l'agglomération. À tout cela, il faut ajouter le fait que cette agglomération recèle de très bonnes possibilités de développement du tourisme tant en provenance du pays que de l'extérieur. Ainsi, la croissance de l'emploi devrait se retrouver particulièrement dans les services aux entreprises, l'hébergement et la restauration, le commerce de gros et de détail et les services divers.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

À l'inverse, certains secteurs connaîtront une faible croissance, particulièrement l'éducation, l'administration publique et le transport et l'entreposage. Par conséquent, le grand secteur public et parapublic verra son poids relatif reculer de 41 % à 37 %.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

NOTES

1. Dans ce qui suit, on trouvera le nom des principales entreprises dans chaque secteur. Il ne s'agit que d'exemples : cela ne constitue donc pas une liste exhaustive. Les principaux secteurs géographiques sont présentés par ordre décroissant d'importance.
2. Selon Statistique Canada (Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages), il est raisonnable de croire, à cause de la formulation de la question, que des personnes aient répondu qu'elles avaient un horaire fixe même lorsqu'elles pouvaient varier légèrement leur heure d'arrivée ou de départ.
3. En complément d'information, il faut noter que le taux d'activité est similaire dans les deux régions métropolitaines. En 1989, le taux non désaisonnalisé était de 66,1 % à Montréal contre 64,1 % à Québec. En 1993, il était respectivement de 63,8 % et de 63,6 %.
4. Il s'agit du total cumulatif depuis 1975.
5. Le Québec chiffre en main, Québec, B.S.Q., 1995.
6. Sur ce chapitre, il faut noter, que pour les personnes âgées de 15 ans et plus, le taux de celles qui n'ont pas atteint la neuvième année d'études dans la basse-ville est de 34 % pour le secteur Centre-Sud et est de 28 % pour le secteur Centre-Ville.
7. SCHWANEN, Daniel. «Were the Optimists Wrong on Free Trade ? A Canadian Perspective», Commentary, C.D. Howe Institute, N° 37, octobre 1992.
8. La recherche-développement au Québec, les entreprises, Bureau de la statistique du Québec, 1993.
9. CLAIRET, Gabriel. La science et la technologie dans les plans stratégiques des régions de Québec, de l'Estrie et de la Montérégie. Conseil de la science et de la technologie, 1994.
10. En fait, certains centres sont privés mais financés majoritairement par des fonds publics.
11. FRÉCHETTE, VILLENEUVE, BOISVERT et LEBLANC. Les retombées économiques du Parc technologique du Québec métropolitain, Sainte-Foy, CRAD, Université Laval, novembre 1993.
12. CRÉMIEUX, Pierre-Yves, Pierre FORTIN et Marc VAN AUDENRODE. L'évolution macroéconomique et la question budgétaire au Québec, Conseil de la santé et du bien-être, novembre 1994.
13. LEMAY, Chantal et al. Prévision des déplacements des personnes à l'horizon 2011 (doc. préliminaire), mars 1995.
14. DESGAGNÉS, Pierre. «Perspectives démographiques révisées, résultats tendanciels», janvier 1995.
15. AKYEAMPONG, Ernest B. «S'absenter du travail», dans L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, Printemps 1995, catalogue n° 75-001F.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

BIBLIOGRAPHIE

- AKYEAMPONG, Ernest B. «S'absenter du travail», dans L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, Printemps 1995, catalogue n° 75-001-F.
- Bureau de la statistique du Québec, La recherche-développement au Québec, les entreprises, 1993.
- Centres de recherche publics à vocation industrielle et centres spécialisés des Cégeps, Étude sur l'analyse des problématiques régionales, Bureau fédéral de développement régional (Québec), ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, 1993.
- CLAIRET, Gabriel. La science et la technologie dans les plans stratégiques des régions de Québec, de l'Estrie et de la Montérégie, Conseil de la science et de la technologie, juillet 1994.
- Conference Board du Canada, Long-Term Provincial Outlook, FÉVRIER 1995.
- COSSETTE, Alfred. La tertiarisation de l'économie québécoise, G. Morin, Chicoutimi, 1982, 277 p.
- CRÉMIEUX, Pierre-Yves, Pierre FORTIN, Marc VAN AUDENRODE, L'évolution macroéconomique et la question budgétaire au Québec, Conseil de la Santé et du Bien-être, novembre 1994.
- DESGAGNÉS, Pierre, Perspectives démographiques révisées, résultats tendanciels, janvier 1995.
- Discours sur le budget et Renseignements supplémentaires, Budget 1994-1995, Ministère des Finances, 1994.
- Discours sur le budget et Renseignements supplémentaires, Budget 1995-1996, Ministère des Finances, 1995.
- FRÉCHETTE, VILLENEUVE, BOISVERT ET LEBLANC. Les retombées économiques du Parc technologique du Québec métropolitain, Sainte-Foy, CRAD, Université Laval, novembre 1994.
- GALARNEAU, Diane. «Le travail de 9 à 5», L'emploi et le revenu en perspective, Statistique Canada, Été 1994, catalogue n° 75-001F.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

LEMAY, Chantal et al. Prévision des déplacements des personnes à l'horizon 2011
(doc. préliminaire), mars 1995.

SCHWANEN, Daniel. «Were the Optimists Wrong on Free Trade? A Canadian
Perspective», Commentary, C.D. Howe Institute, N° 37, octobre 1992.

WINTERS, Jennifer. «Le travail de fin de semaine», L'emploi et le revenu en perspective,
Statistique Canada, Été 1994, catalogue n° 75-001F.

**L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC**

ANNEXE 1

L'emploi par secteurs d'activité

et

par secteurs d'analyse

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

Liste des secteurs d'activité

- 0 Secteur primaire
- 1 Aliments, boissons et tabac
- 2 Caoutchouc et plastique
- 3 Cuir, textile et vêtement
- 4 Bois et meubles
- 5 Papier et imprimerie
- 6 Métaux et produits métalliques
- 7 Matériel de transport et machinerie
- 8 Produits électriques et électroniques
- 9 Produits minéraux non métalliques
- 10 Pétrole et charbon
- 11 Produits chimiques
- 12 Secteur manufacturier divers
- 13 Construction
- 14 Transport et entreposage
- 15 Communications et services publics
- 16 Commerce de gros
- 17 Commerce de détail
- 18 Institutions financières
- 19 Agents d'assurances et services immobiliers
- 20 Services aux entreprises
- 21 Administration publique
- 22 Éducation
- 23 Services de santé et services sociaux
- 24 Hébergement et restauration
- 25 Services divers

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PAR SECTEURS D'ANALYSE

Secteurs d'analyse*	Secteurs d'activité								
	0	1	2	3	4	5	6	7	8
1. Centre-ville	41	486	.	11	33	237	.	152	.
2. Centre-Sud	28	392	215	15	95	692	105	210	181
3. Centre-Nord	127	555	9	526	79	1 948	123	101	298
4. Plateau Sainte-Foy	187	157	10	30	40	200	45	20	42
5. Charlesbourg-Sud	44	6	.	6	5	60	10	6	.
6. Charlesbourg-Nord	68	38	.	20	7	.	10	.	.
7. Beauport-Nord	110	34	5	23	284	73	6	8	40
8. Beauport-Est	12	222	.	.	129	176	271	.	.
9. Nord-Ouest	381	255	5	641	116	550	850	167	424
10. Val-Bélair	8	5	.	20	.
11. Saint-Émile	97	.	.	314	.	.	7	.	.
12. Ouest	180	640	60	132	394	199	366	37	413
13. Côte-de-Beaupré	218	11	.	.	187	444	111	.	.
14. Sainte-Brigitte-de-Laval	10	19	6	.	.
15. Jacques-Cartier-Nord	28	9	.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PAR SECTEURS D'ANALYSE

Secteurs d'analyse*	Secteurs d'activité								
	0	1	2	3	4	5	6	7	8
17. Jacques-Cartier-Ouest	122	.	.	.	12
18. Portneuf	366	144	.	122	126	1 042	642	160	.
19. Île-d'Orléans	244	62	.	.	20
20. Lévis	10	345	165	51	95	164	100	525	.
21. Pintendre	45	507	.	66	164	.	14	20	.
22. Desjardins-Est	27
23. Saint-Romuald	30	615	100	34	150	165	196	126	.
24. Saint-Jean-Charmy	44	160	.	10	73	59	117	67	70
25. Saint-Nicolas	.	15	125	.
26. Bernières	53	38	37	.	364	22	163	69	15
Grand total	2 480	4 701	606	2 001	2 373	6 036	3 142	1 822	1 483

* La base de données utilisée ne contient aucune observation pour ces secteurs d'activité dans le secteur d'analyse de Valcartier.

. : Aucune observation

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PAR SECTEURS D'ANALYSE

Secteurs d'analyse	Secteurs d'activité								
	9	10	11	12	13	14	15	16	17
1. Centre-ville	10	.	5	91	198	1 199	375	272	1 692
2. Centre-Sud	.	.	7	64	378	177	64	636	1 924
3. Centre-Nord	116	.	5	41	1 577	272	120	1 932	4 579
4. Plateau Sainte-Foy	.	.	16	74	453	176	1 422	1 302	6 253
5. Charlesbourg-Sud	.	.	8	36	587	67	250	108	1 602
6. Charlesbourg-Nord	.	.	.	10	322	17	.	41	748
7. Beauport-Nord	.	.	.	8	940	317	466	132	875
8. Beauport-Est	265	.	100	10	802	189	5	94	1 218
9. Nord-Ouest	104	.	45	369	3 619	2 183	2 516	3 977	5 757
10. Val-Bélair	.	.	8	.	93	72	7	25	298
11. Saint-Émile	306	65	13	47	169
12. Ouest	436	.	215	87	1 078	1 192	179	1 964	2 417
13. Côte-de-Beaupré	294	57	.	137	752
14. Sainte-Brigitte-de-Laval	20	.	.	7	5
15. Jacques-Cartier-Nord	100	35	.	13	100

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PAR SECTEURS D'ANALYSE

Secteurs d'analyse	Secteurs d'activité								
	9	10	11	12	13	14	15	16	17
16. Valcartier	10	.	7	.	34
17. Jacques-Cartier-Ouest	39	22	.	5	130
18. Portneuf	200	.	.	.	139	170	136	222	676
19. Île-d'Orléans	86	5	.	17	112
20. Lévis	55	.	76	15	460	290	280	249	2 159
21. Pintendre	120	.	66	.	239	26	.	201	156
22. Desjardins-Est	20	.	.	.	6
23. Saint-Romuald	67	308	.	28	332	12	36	148	392
24. Saint-Jean-Charny	33	.	20	.	346	548	49	147	428
25. Saint-Nicolas	10	.	.	.	70	297	.	33	141
26. Bernières	9	56	10	.	432	97	.	98	284
Grand total	1 425	364	581	833	12 940	7 485	5 925	11 807	32 907

. : Aucune observation

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PAR SECTEURS D'ANALYSE

Secteurs d'analyse	Secteurs d'activité							Total	
	18	19	20	21	22	23	24		25
1. Centre-ville	1 718	382	3 036	21 914	1 303	3 207	6 510	2 320	45 192
2. Centre-Sud	736	266	1 540	4 479	2 135	6 394	1 119	1 645	23 497
3. Centre-Nord	474	144	844	1 667	1 567	8 394	1 882	2 181	29 561
4. Plateau Sainte-Foy	4 414	1 012	4 266	10 505	11 680	6 641	5 258	2 203	56 406
5. Charlesbourg-Sud	417	329	618	2 444	1 238	621	1 138	386	9 986
6. Charlesbourg-Nord	127	6	479	785	608	393	221	162	4 062
7. Beauport-Nord	70	12	144	21	140	415	392	404	4 919
8. Beauport-Est	232	67	178	656	1 018	4 733	1 211	445	12 033
9. Nord-Ouest	922	379	3 174	1 606	2 972	1 672	2 330	1 698	36 712
10. Val-Bélair	51	11	27	100	130	163	153	43	1 214
11. Saint-Émile	34	.	.	49	117	5	41	25	1 289
12. Ouest	212	61	2 068	1 871	845	757	1 849	742	18 394
13. Côte-de-Beaupré	136	218	314	503	243	161	1 242	369	5 397
14. Sainte-Brigitte-de-Laval	9	.	.	15	21	.	10	45	167
15. Jacques-Cartier-Nord	23	20	.	26	69	15	360	758	1 556

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PAR SECTEURS D'ANALYSE

Secteurs d'analyse	Secteurs d'activité								Total
	18	19	20	21	22	23	24	25	
16. Valcartier	12	.	.	6 180	137	.	21	40	6 441
17. Jacques-Cartier-Ouest	25	5	40	70	225	11	100	57	863
18. Portneuf	208	30	40	445	750	454	352	88	6 512
19. Île-d'Orléans	23	.	.	25	33	22	243	81	973
20. Lévis	2 694	58	1 307	240	1 451	2 845	1 114	284	15 032
21. Pintendre	29	10	6	58	47	6	185	70	2 035
22. Desjardins-Est	5	.	.	.	10	.	32	.	100
23. Saint-Romuald	120	7	77	165	334	174	103	17	3 736
24. Saint-Jean-Charny	105	31	64	123	623	311	298	98	3 824
25. Saint-Nicolas	21	.	8	55	131	26	127	32	1 091
26. Bernières	60	5	15	28	108	70	168	60	2 261
Grand total	12 877	3 053	18 245	54 030	27 935	37 490	26 459	14 253	293 253

. : Aucune observation

**L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC**

A N N E X E 2

L'emploi par secteurs d'activité

et

par grands secteurs d'analyse

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PAR GRANDS SECTEURS D'ANALYSE

Grands secteurs d'analyse	Secteurs d'activité										
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1. Chutes-de-la-Chaudière	127	828	137	44	587	246	476	387	85	119	364
2. La Côte-de-Beaupré	462	73	.	.	207	444	111
3. CUQ centre	439	1 818	234	588	381	3 313	554	489	521	391	.
4. CUQ périphérie	844	967	70	1 130	801	827	1 239	232	877	540	.
5. Desjardins	82	852	165	117	259	164	114	545	.	175	.
6. La Jacques-Cartier	160	19	.	.	12	.	6	9	.	.	.
7. Portneuf	366	144	.	122	126	1 042	642	160	.	200	.
Grand Total	2 480	4 701	606	2 001	2 373	6 036	3 142	1 822	1 483	1 425	364

· : Aucune observation

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PAR GRANDS SECTEURS D'ANALYSE

	Secteurs d'activité									
	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Grands secteurs d'analyse										
1. Chutes-de-la-Chaudière	30	28	1 180	954	85	426	1 245	306	43	164
2. La Côte-de-Beaupré	·	·	380	62	·	154	864	159	218	314
3. CUQ centre	141	316	3 995	2 080	2 236	4 344	17 268	7 991	2 200	10 482
4. CUQ périphérie	268	474	6 358	3 846	3 181	6 186	10 264	1 416	469	5 892
5. Desjardins	142	15	719	316	280	450	2 321	2 728	68	1 313
6. La Jacques-Cartier	·	·	169	57	7	25	269	69	25	40
7. Portneuf	·	·	139	170	136	222	676	208	30	40
Grand Total	581	833	12 940	7 485	5 925	11 807	32 907	12 877	3 053	18 245

· : Aucune observation

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

L'EMPLOI PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ ET PAR GRANDS SECTEURS D'ANALYSE

Grands secteurs d'analyse	Secteurs d'activité					Total	Proportion %
	21	22	23	24	25		
1. Chutes-de-la-Chaudière	371	1 196	581	696	207	10 912	3,7
2. La Côte-de-Beaupré	528	276	183	1 485	450	6 370	2,2
3. CUQ centre	41 665	18 941	29 990	17 118	9 180	176 675	60,2
4. CUQ périphérie	4 432	4 812	3 405	4 986	3 074	66 590	22,7
5. Desjardins	298	1 508	2 851	1 331	354	17 167	5,9
6. La Jacques-Cartier	6 291	452	26	491	900	9 027	3,1
7. Portneuf	445	750	454	352	88	6 512	2,2
Grand Total	54 030	27 935	37 490	26 459	14 253	293 253	

• : Aucune observation

**L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC**

A N N E X E 3

**Les prestataires de l'assurance chômage selon
le groupe professionnel et les études**

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LES ÉTUDES, (novembre 1993)

Centre d'emploi du Canada - La Capitale							
Groupe professionnel	Études*					TOTAL	%
	O	A	B	C	D		
Cadre supérieur, intermédiaire et personnel de gestion	280	0	0	0	0	280	2,1
Affaires, finance et administration	0	91	723	2 145	0	2 959	22,7
Sciences naturelles et appliquées et professionnelles appliquées	0	227	434	0	0	661	5,1
Secteur de la santé	0	183	129	160	0	472	3,6
Sciences sociales, enseignement, administration publique et autre	0	558	160	0	0	718	5,5
Art, culture, sports et loisirs	0	80	145	0	0	225	1,7
Vente et service	0	0	413	1 326	1 211	2 950	22,6
Métiers, transport et machinerie	0	0	1 827	2 083	191	4 101	31,4
Secteur primaire	0	0	13	19	131	163	1,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0	0	7	300	220	527	4,0
Total	280	1 139	3 851	6 033	1 753	13 056	
%	2,1	8,7	29,5	46,2	13,4		

- * O = Gestion
 A = Études universitaires
 B = Études collégiales
 C = Études secondaires
 D = Aucune formation particulière

Source : Centres d'emploi du Canada, Développement des ressources humaines Canada.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LES ÉTUDES, novembre 1993

Centre d'emploi du Canada - Lévis							
Groupe professionnel	Études*					TOTAL	%
	O	A	B	C	D		
Cadre supérieur, intermédiaire et personnel de gestion	260	0	0	0	0	260	2,1
Affaires, finance et administration	0	109	764	1 109	0	1 982	16,0
Sciences naturelles et appliquées et professionnelles appliquées	0	199	434	0	0	633	5,1
Secteur de la santé	0	190	123	137	0	450	3,6
Sciences sociales, enseignement, administration publique et autre	0	587	177	0	0	764	6,2
Art, culture, sports et loisirs	0	68	129	0	0	197	1,6
Vente et service	0	0	451	790	885	2 126	17,2
Métiers, transport et machinerie	0	0	2 463	1 502	293	4 258	34,4
Secteur primaire	0	0	62	243	239	544	4,4
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0	0	40	611	526	1 177	9,5
Total	260	1 153	4 643	4 392	1 943	12 391	
%	2,1	9,3	37,5	35,4	15,7		

- * O = Gestion
 A = Études universitaires
 B = Études collégiales
 C = Études secondaires
 D = Aucune formation particulière

Source : Centres d'emploi du Canada, Développement des ressources humaines Canada.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LES ÉTUDES, novembre 1993

Centre d'emploi du Canada - Sainte-Foy

Groupe professionnel	Études					TOTAL	%
	O	A	B	C	D		
Cadre supérieur, intermédiaire et personnel de gestion	271	0	0	0	0	271	3,0
Affaires, finance et administration	0	89	781	1 233	0	2 103	23,5
Sciences naturelles et appliquées et professionnelles appliquées	0	334	309	0	0	643	7,2
Secteur de la santé	0	231	114	97	0	442	4,9
Sciences sociales, enseignement, administration publique et autre	0	756	171	0	0	927	10,4
Art, culture, sports et loisirs	0	135	164	0	0	299	3,3
Vente et service	0	0	325	854	823	2 002	22,4
Métiers, transport et machinerie	0	0	959	767	134	1 860	20,8
Secteur primaire	0	0	25	36	44	105	1,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0	0	8	156	125	289	3,2
Total	271	1 545	2 856	3 143	1 126	8 941	
%	3,0	17,3	31,9	35,2	12,6		

- * O = Gestion
- A = Études universitaires
- B = Études collégiales
- C = Études secondaires
- D = Aucune formation particulière

Source : Centres d'emploi du Canada, Développement des ressources humaines Canada.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LES ÉTUDES, novembre 1993

Centre d'emploi du Canada - Beauport

Groupe professionnel	Études*					TOTAL	%
	O	A	B	C	D		
Cadre supérieur, intermédiaire et personnel de gestion	202	0	0	0	0	202	2,1
Affaires, finance et administration	0	100	630	1 174	0	1 904	20,0
Sciences naturelles et appliquées et professionnelles appliquées	0	157	288	0	0	445	4,7
Secteur de la santé	0	130	102	134	0	366	3,8
Sciences sociales, enseignement, administration publique et autre	0	312	141	0	0	453	4,8
Art, culture, sports et loisirs	0	70	117	0	0	187	2,0
Vente et service	0	0	377	792	1 184	2 353	24,7
Métiers, transport et machinerie	0	0	1 634	942	257	2 833	29,8
Secteur primaire	0	0	26	87	279	392	4,1
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0	0	12	197	167	376	4,0
Total	202	769	3 327	3 326	1 887	9 511	
%	2,1	8,1	35,0	35,0	19,8		

- * O = Gestion
 A = Études universitaires
 B = Études collégiales
 C = Études secondaires
 D = Aucune formation particulière

Source : Centres d'emploi du Canada, Développement des ressources humaines Canada.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LES ÉTUDES, novembre 1993

Centre d'emploi du Canada - Portneuf							
Groupe professionnel	Études					TOTAL	%
	O	A	B	C	D		
Cadre supérieur, intermédiaire et personnel de gestion	54	0	0	0	0	54	1,4
Affaires, finance et administration	0	22	226	290	0	538	14,0
Sciences naturelles et appliquées et professionnelles appliquées	0	35	113	0	0	148	3,8
Secteur de la santé	0	27	25	44	0	96	2,5
Sciences sociales, enseignement, administration publique et autre	0	119	44	0	0	163	4,2
Art, culture, sports et loisirs	0	14	37	0	0	51	1,3
Vente et service	0	0	146	216	239	601	15,6
Métiers, transport et machinerie	0	0	634	669	153	1 456	37,8
Secteur primaire	0	0	55	196	52	303	7,9
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0	0	9	216	217	442	11,5
Total	54	217	1 289	1 631	661	3 852	
%	1,4	5,6	33,5	42,3	17,2		

- * O = Gestion
- A = Études universitaires
- B = Études collégiales
- C = Études secondaires
- D = Aucune formation particulière

Source : Centres d'emploi du Canada, Développement des ressources humaines Canada.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LES ÉTUDES, novembre 1993

Centre d'emploi du Canada - Centre-ville							
Groupe professionnel	Études*					TOTAL	%
	O	A	B	C	D		
Cadre supérieur, intermédiaire et personnel de gestion	171	0	0	0	0	171	2,5
Affaires, finance et administration	0	54	423	923	0	1 400	20,3
Sciences naturelles et appliquées et professionnelles appliquées	0	191	229	0	0	420	6,1
Secteur de la santé	0	96	63	116	0	275	4,0
Sciences sociales, enseignement, administration publique et autre	0	557	156	0	0	713	10,3
Art, culture, sports et loisirs	0	210	204	0	0	414	6,0
Vente et service	0	0	362	718	862	1 942	28,1
Métiers, transport et machinerie	0	0	556	533	92	1 181	17,1
Secteur primaire	0	0	13	20	116	149	2,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0	0	6	130	106	242	3,5
Total	171	1 108	2 012	2 440	1 176	6 907	
%	2,5	16,0	29,1	35,3	17,0		

- * O = Gestion
- A = Études universitaires
- B = Études collégiales
- C = Études secondaires
- D = Aucune formation particulière

Source : Centres d'emploi du Canada, Développement des ressources humaines Canada.

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

PRESTATAIRES DE L'ASSURANCE CHÔMAGE SELON LE GROUPE PROFESSIONNEL ET LES ÉTUDES, novembre 1993

Centre d'emploi du Canada - réseau de Québec

Groupe professionnel	Études*					TOTAL	%
	O	A	B	C	D		
Cadre supérieur, intermédiaire et personnel de gestion	1 238	0	0	0	0	1 238	2,3
Affaires, finance et administration	0	465	3 547	6 874	0	10 886	19,9
Sciences naturelles et appliquées et professionnelles appliquées	0	1 143	1 807	0	0	2 950	5,4
Secteur de la santé	0	857	556	688	0	2 101	3,8
Sciences sociales, enseignement, administration publique et autre	0	2 889	849	0	0	3 738	6,8
Art, culture, sports et loisirs	0	577	796	0	0	1 373	2,5
Vente et service	0	0	2 074	4 696	5 204	11 974	21,9
Métiers, transport et machinerie	0	0	8 073	6 496	1 120	15 689	28,7
Secteur primaire	0	0	194	601	861	1 656	3,0
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	0	0	82	1 610	1 361	3 053	5,6
Total	1 238	5 931	17 978	20 965	8 546	54 658	
%	2,3	10,9	32,9	38,4	15,6		

- * O = Gestion
 A = Études universitaires
 B = Études collégiales
 C = Études secondaires
 D = Aucune formation particulière

Source : Centres d'emploi du Canada, Développement des ressources humaines Canada.

**L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC**

ANNEXE 4

**Les coefficients de régression :
les heures-personnes payées du
secteur manufacturier**

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

LES COEFFICIENTS DE RÉGRESSION* :

LES HEURES-PERSONNES PAYÉES DU SECTEUR MANUFACTURIER

Secteur	PIB de l'ensemble de l'économie	Variation annuelle
Aliments	0,27	-0,0019
Boissons	2,08	-0,1064
Produits en matière plastique	1,65	-0,0013
Cuir et produits connexes	0,80	-0,0702
Textiles de première transformation	0,20	-0,0464
Produits textiles	1,51	-0,0460
Habillement	1,47	-0,0697
Bois	2,87	-0,0921
Meubles et articles d'ameublement	3,80	-0,1052
Papier et produits connexes	1,24	-0,0496
Imprimerie, édition et ind. connexe	1,75	-0,0392
Première transformation de métaux	0,90	-0,0194
Fabrication de produits métalliques	2,73	-0,0684
Machinerie	2,45	-0,0412
Matériel de transport	1,35	-0,0186
Produits électriques et électroniques	1,53	-0,0373
Produits minéraux non métalliques**	1,95	-0,0626
Produits raffinés du pétrole, charbon***	-1,76	0,0309
Industries chimiques	0,61	-0,0166
Secteur manufacturier divers	0,86	-0,0424
Ensemble du secteur manufacturier	1,54	-0,0460

Sources : Industries manufacturières du Québec, publication de 1989, 1991 et 1994, Bureau de la statistique du Québec. L'observateur économique canadien (supplément statistique historique 1993/1994), cat. 11-210, Statistique Canada. Compilation effectuée par le Service statistique et économie en transport du ministère des Transports du Québec

* Interprétation des coefficients : Par exemple, pour les aliments, une croissance de 1 % du PIB entraîne une hausse de 0,27 % de l'emploi dans ce secteur. À chaque année, les facteurs tendanciels font reculer l'emploi dans ce secteur de 0,19 %.

** Cette régression ne comprend que neuf années.

*** En raison des fermetures de raffineries de pétrole dans l'est de Montréal au milieu des années 80 en période d'essor économique, ces coefficients ne peuvent être considérés comme significatifs pour les années à venir. On remarquera d'ailleurs qu'ils ont des signes inverses aux coefficients des autres secteurs.

**L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC**

A N N E X E 5

**Les coefficients de régression :
l'emploi dans le secteur des services**

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DANS L'AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC

LES COEFFICIENTS DE RÉGRESSION* : L'EMPLOI DANS LE SECTEUR DES SERVICES

Secteur	PIB de l'ensemble de l'économie	Variation annuelle
Construction	3,43	-0,0856
Transport et entreposage	0,14	-0,0042
Commerce de gros	0,92	0,0070
Commerce de détail	1,77	-0,0358
Institutions financières	1,13	-0,0152
Services d'agents immobiliers et d'assurances	0,52	0,0168
Services aux entreprises	1,80	-0,0110
Administration publique	-0,17	-0,0111
Éducation	-0,07	0,0184
Services sociaux et de santé	0,41	0,0094
Hébergement et restauration	1,33	0,0012
Services divers	0,89	0,0043
Ensemble des secteurs	0,99	-0,0115

Sources: Estimations annuelles de l'emploi, des gains et de la durée du travail, 1983-1993, 72-002, Statistique Canada. L'observateur économique canadien (supplément statistique historique 1993/1994), cat. 11-210, Statistique Canada. Compilation effectuée par le Service statistique et économie en transport du ministère des Transports du Québec.

* Interprétation des coefficients : par exemple, pour la construction, une croissance de 1 % du PIB entraîne une hausse de 3,43 % de l'emploi dans ce secteur. Chaque année, les facteurs tendanciels font reculer l'emploi dans ce secteur de 8,56 %.



RÉALISATION

**Direction générale de Québec
Direction générale de la planification et de la technologie**

COORDINATION

**Direction de la planification
Service de l'encadrement des plans de transport**

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 075 162



Gouvernement du Québec
Ministère des
Transports